Bulletin Communal

RENDEUX

Commune de Rendeux
Rendeux - Beffe - Hodister - Marcourt

N°156
Septembre 2022
Bulletin d'informations communales

Vos élus

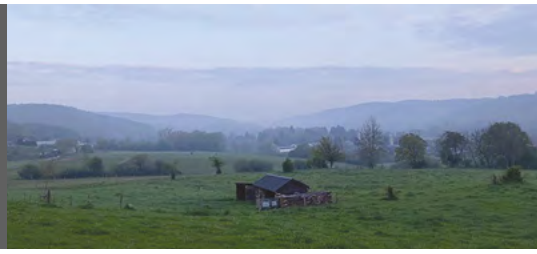

BOURGMESTRE

LERUSSE Cédric
Rue des Martyrs, 30
6987 MARCOURT
0476/91.17.70
cedric.lerusse@rendeux.be

1ère ÉCHEVINE

CARLIER Audrey
La-Golette, 16A
6987 RENDEUX
0479/37.44.59
audrey.carlier@rendeux.be

2ème ÉCHEVIN

COLLIN Louis-Philippe
Rue de la Forêt, 28
6987 MARCOURAY
0479/02.15.64
louis-philippe.collin@rendeux.be

3ème ÉCHEVIN

ONSMONDE Frédéric
Route de Marche, 45
6987 RENDEUX
084/36.83.09 – 0473/84.79.96
frederic.onsmonde@rendeux.be

PRÉSIDENTE DU CPAS

DETHIER Lucienne
Lavaux, 17
6987 CHEOUX
084/47.73.23 – 0472/75.46.20
lucienne.dethier@rendeux.be

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

SPEYBROUCK Elise
Place du Marché, 5
6987 HODISTER
0474/20.03.37
elise.speybrouck@rendeux.be

CONSEILLER

TRICOT Benoît
Rue du Monument, 22
6987 WARISY
0478/58.81.05
benoit.tricot@rendeux.be

CONSEILLER

CORNET Albert
Rue de l'Eglise, 55
6987 BEFFE
0478/52.63.33
albert.cornet@rendeux.be

CONSEILLER

DEPIERREUX Sébastien
Rue des Hêtres, 24A
6987 NOHAIPRE
0475/45.72.70
sebastien.depierreux@rendeux.be

CONSEILLÈRE

RASKIN Carole
Rue de Hotton, 69
6987 RENDEUX
0496/94.13.00
carole.raskin@rendeux.be

CONSEILLER

RASKIN Marc
Route de Soy, 17B
6987 TRINAL
0470/69.38.64
marc.raskin@rendeux.be

CONSEILLER

SONET Dominique
Rue de Dochamps, 3
6987 DEVANTAVE
0473/68.71.98
dominique.sonet@rendeux.be

Sommaire

Vous avez l'âme d'un photographe ?

Vous aimez la photographie, la nature, le patrimoine, les animaux, les festivités, votre commune,... ? Nous sommes toujours à la recherche de photos pour illustrer notre bulletin communal.

Transmettez-nous les vôtres **en bonne qualité** afin qu'elles soient mises à l'honneur lors de nos différentes communications !

Une clé USB, un envoi Wetransfer ou un email à l'adresse **communication@rendeux.be** sont les bienvenus tout au long de l'année.

- Vos élus 2
- Edito 4
- Actualités 5
- Environnement 10
- Culture 16
- Etat civil 22
- Agriculture 23
- Forêts 24
- Sports 28
- Travaux 32
- Énergie 36
- CPAS 40
- Aînés 42
- Entraide 44
- Rencontres et témoignages 45
- Divers 46
- Événements 46
- Infos utiles 50
- Services de garde 51

Rédaction - Documentation - Diffusion
ADMINISTRATION COMMUNALE
Diffusion gratuite - Reproduction interdite

Copyright photos :
Thomas Delbart, Déborah Bastin, Louis-Philippe Collin, Cédric Lerusse, Joseph Nihon, Nathalie Gillet, Jean-Philippe Sebille, Laura Gillot.

Cédric
LERUSSE
Bourgmestre

Edito

Madame,
Monsieur,

En ce mois d'août, deux de nos concitoyens célébraient leurs noces de Platine, soit 70 ans de mariage ! A cette occasion, leur fils a retracé leur vie commune et a rappelé quelques-uns des nombreux changements que leur génération a connus :

> *«Avant d'avoir l'eau courante, il fallait chercher de l'eau avec un «harquet» au puits dans le village. On se lavait dans une tine en zinc devant le poêle à bois. A Rendeux, il y avait deux téléphones et pour donner un coup de fil, c'était presque toute une expédition. Mes parents ont connu les progrès de l'automobile et de l'aviation : on démarrait les voitures avec une manivelle et puis… on est allé sur la lune ! De la photographie en noir et blanc, on est passé à la photo couleur, de la scie à la tronçonneuse, de la pioche au bulldozer… Pendant la guerre, la première préoccupation des ménages était de manger. Ma mère raconte qu'après la guerre, une paire de chaussures était un don du ciel et comme elle avait appris la couture, elle confectionnait ou tricotait ses vêtements elle-même».*

Le monde a bien changé en quelques décennies : tout à présent semble être à portée de main. Cependant, la surabondance de produits de consommation est un des revers du progrès car le développement a aussi engendré du gaspillage et de la pollution. Cette année, c'est le 28 juillet que l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que la planète peut régénérer en un an. Ce jour du dépassement survient de plus en plus tôt dans l'année.

Aujourd'hui, le réchauffement climatique induit par l'activité humaine engendre des conditions météorologiques extrêmes : sécheresses, inondations,… Celles-ci pourraient peser sur la production mondiale. Et la crise économique actuelle conjuguée à la guerre en Ukraine fait flamber les prix des denrées, de l'énergie et des matières premières. Tout cela pourrait bien remettre en cause la «surabondance» et le confort auxquels nous nous sommes habitués.

Et si la sobriété n'était pas un gros mot ? Si nous pouvions vivre tout aussi bien en consommant d'une manière plus responsable ? En se souvenant, comme le rappelaient aussi nos jubilaires lors de leurs noces de Platine : «qu'un morceau de tissu a toute son importance». Comment profiter du bienfait de la technologie sans appauvrir notre planète ? Comment produire pour tous et éviter de gaspiller les ressources ?

L'humanité a la faculté de s'adapter et de relever ces nouveaux défis. Cela commence peut-être ici, dans chacun de nos foyers, au travers de nos comportements et de nos habitudes de consommateurs. La Commune également, aux travers de ses politiques et de ses choix doit y contribuer.

C'est tous ensemble que nous pourrons porter un nouveau modèle de développement : comme les gouttes d'eau font les océans ou comme l'effet papillon.

Actualités

Hommage aux personnes décédées durant le confinement

A certains moments de la crise sanitaire du Covid-19, aucun rassemblement n'était permis. Aussi, les familles qui ont été frappées par le deuil au cours de ces périodes n'ont pas pu recevoir tout le réconfort de leur entourage.

A l'initiative de la Paroisse «Rendeux - Saint-Thibaut» et de la Commune, un hommage a été rendu à ces défunts le dimanche 17 juillet.

La célébration n'avait pas un caractère religieux. Les textes, poèmes, musiques et témoignages ont marqué ce moment de souvenir.

Flambée des prix de l'énergie

La crise que nous traversons actuellement a pour conséquence de faire grimper le prix de l'énergie et des matières premières. La situation est difficile pour tout un chacun. Les personnes plus fragilisées seront les premières à en ressentir les conséquences.

Il faut éviter de se laisser submerger par les factures et d'entrer dans une spirale. Je rappelle que les travailleurs sociaux du CPAS sont disponibles pour aider les personnes dans la difficulté à trouver des solutions (voir page 38).

CPAS de Rendeux : 084/47.73.72

Souvenir des inondations

Cela fait une année que d'importantes inondations frappaient notre Commune. De nombreux foyers ont été touchés. Les personnes sinistrées restent encore marquées par ces épreuves.

Le 14 juillet 2021, la jeune Rosa, en vacances au centre CIRAC à Marcourt, perdait la vie emportée par le ruisseau qui traverse la propriété.

Dans le cadre du projet «Vis mon village», le CIRAC, le RSI Marcourt-Beffe, la Commune et des citoyens ont organisé un moment de souvenir en présence des parents. Une roseraie a été aménagée en souvenir de la jeune fille. Ce moment d'hommage était simple et très émouvant.

Une promenade était également organisée entre le CIRAC et le parc situé derrière le terrain de football de Rendeux-Bas. Des photographies illustrant les inondations étaient disposées le long du trajet. La journée s'est terminée par un moment convivial.

Le projet «Vis mon village» se poursuivra par la réalisation d'une brochure illustrée qui constituera une trace des moments vécus. **Vos témoignages seraient les bienvenus**. N'hésitez pas à contacter Mathieu, collaborateur du CIRAC et coordinateur du projet (0472/02.43.94).

Enfin, des repères de crue ont déjà été placés, à cette occasion, sur des bâtiments publics. **Le placement de repères de crue sur des bâtiments privés est proposé aux citoyens ayant subi les inondations**.

Le propriétaire qui souhaite poser une plaquette sur son bâtiment fera la demande à la Commune auprès du service Environnement (environnement@rendeux.be 084/37.01.81) en transmettant des informations précises des hauteurs d'eau (photos ou marques visibles du niveau maximal, jour et heure, etc). La plaquette sera délivrée au propriétaire uniquement après validation de la hauteur maximale de crue par le Contrat Rivière Ourthe. Une convention sera signée par les différentes parties.

Qualité de l'eau - suite

Comme expliqué dans le bulletin de juin, la SWDE a décidé que, dorénavant, une partie de la commune serait alimentée par de l'eau de distribution provenant du Néblon. Il s'agit d'une eau calcaire. Cette modification engendre des désagréments aux ménages concernés. Une réunion d'information a été organisée fin juin. A cette occasion, certains conseils ont été donnés par les représentants de la SWDE afin d'atténuer les effets du calcaire (cf page 8). Les représentants de la SWDE ont également expliqué que cette modification s'inscrivait dans un projet visant à assurer une sécurité d'approvisionnement en eau potable à l'échelle de la Wallonie et ce, pour toutes les Communes. Le barrage de Nisramont étant davantage sollicité. La situation vécue cet été avec une longue sécheresse démontre en effet que les réserves en eaux de surface ne sont pas intarissables.

Barrage de Nisramont fin Avril 2022

Barrage de Nisramont fin Août 2022

Le Conseil communal a toutefois décidé de transmettre un nouveau courrier au Conseil d'Administration de la SWDE afin d'exposer les difficultés rencontrées par les citoyens de Rendeux :

Monsieur le Président du Conseil d'Administration,

Nos citoyens ont été informés en début d'année que, dorénavant, l'eau de distribution ne proviendrait plus exclusivement du barrage de Nisramont, mais qu'elle serait potentiellement fournie par le Néblon.

En fait, une partie de notre commune reste approvisionnée en eau de Nisramont, tandis que l'autre partie est à présent approvisionnée avec l'eau du Néblon.

L'eau du Néblon est, contrairement à celle de Nisramont, fortement chargée en calcaire.

Or, les installations existantes ne sont pas équipées de dispositifs permettant de protéger les appareils électroménagers et sanitaires des attaques en calcaire. Après quelques mois, la population en mesure déjà les désagréments.

Le Conseil communal comprend la nécessité d'organiser la distribution de l'eau courante, pour tous, et de sécuriser cette distribution à l'échelle wallonne. Il regrette cependant le fait accompli pour notre population et le manque de communication de la SWDE.

C'est à la demande de la Commune qu'une séance d'information a finalement été organisée fin juin. Nous remercions les différents orateurs qui se sont prêtés à ce difficile exercice. Cela étant, les conclusions des débats sont plutôt mitigées.

Le Conseil communal est inquiet des répercussions financières pour la population, déjà malmenée par les crises successives (COVID, inondations, conflit en Ukraine, crise économique, ...)

Le Conseil communal estime qu'un retour à la situation initiale serait la meilleure formule pour notre population. Dans la négative, il estime que votre société devrait faire un geste commercial pour les consommateurs afin de les aider à protéger leurs installations.

Une alternative serait d'envisager l'installation d'un dispositif général permettant de réduire le taux en calcaire pour l'eau distribuée dans notre commune. La Commune est disponible pour discuter d'un tel projet et envisager un partenariat.

Le Conseil communal espère que le Conseil d'Administration de votre intercommunale sera attentif à la situation vécue par les concitoyens de Rendeux.

Dans l'attente de vos nouvelles, recevez, Monsieur le Président du Conseil d'Administration, nos salutations distinguées.

Un été très chaud

La météo ensoleillée de l'été a décidé de nombreux touristes à visiter l'Ardenne. Les coins situés en bordure de rivière sont particulièrement prisés. Cette situation est également constatée dans les communes voisines.

L'aire de barbecue de Marcourt, «L'Espace Moureau», est particulièrement fréquentée. Certains jours ensoleillés, plusieurs centaines de personnes y étaient présentes. Cet afflux occasionne évidemment des nuisances : problèmes de stationnement qui rendent l'accès des prairies très difficile pour les agriculteurs, abondance de déchets, campings sauvages, ...

La police de la zone est intervenue à plusieurs reprises et a dressé des P-V lorsque les comportements étaient inappropriés. La Commune avait quant à elle engagé un bénévole défrayé qui passait quotidiennement dans les espaces situés le long de la rivière, afin de sensibiliser les touristes d'une part et de rappeler certaines consignes, d'autre part.

Malgré cela, on se rend compte de la difficulté de gérer un afflux de personnes en un endroit donné. La Commune souhaite mener rapidement une réflexion avec le propriétaire du site (R.S.I.) et différents partenaires (Police, Contrat rivière,...) afin de maîtriser l'affluence et de réduire les inconvénients pour le prochain été. Il faut cependant éviter de déplacer les problématiques à d'autres endroits situés en bord de rivière.

Chaque année, notre Commune accueille des camps de scouts. La capacité maximale de chaque camp est de 50 participants. Ceux-ci sont installés sur des terrains agréés à cet effet et éloignés des villages.

Nous avons pu lire dans l'actualité de l'été que plusieurs problèmes se sont posés avec des camps un peu partout en Wallonie.

Dans notre Commune, à la suite de comportements inappropriés et répétitifs (chants anti-wallons, vol de signalisations communales, exhibition des postérieurs face aux voitures et dégradation dans une propriété privée), j'ai décidé, après avoir rencontré les responsables, de prendre un arrêté d'expulsion. Celui-ci a été respecté.

Afin d'éviter que ce genre de souci se repose l'année prochaine, nous allons élaborer une charte que les jeunes seront invités à signer dès leur arrivée, afin de les sensibiliser au respect de la région qui les accueille.

Commémorations du 09 septembre 1944

A Marcourt, le 9 septembre 1944, en représailles d'une attaque de la résistance, les nazis arrêtent une dizaine de villageois, ils les enferment dans une grange et y mettent le feu.

Une cérémonie d'hommage à ces martyrs et aux victimes de la guerre était organisée en ce début du mois de septembre. Plusieurs enfants des écoles de la Commune, accompagnés de professeurs étaient présents à cette occasion. Merci à eux.

C'est important de prendre le temps du souvenir : *«Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre»* (Winston Churchill).

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.
Vous pouvez me joindre l'après-midi au 0476/91.17.70.

Cédric LERUSSE

Permanence du Bourgmestre

Monsieur le Bourgmestre se tiendra à votre disposition
les samedis 24 septembre, 29 octobre et 26 novembre,
de 9h à midi, au bureau de l'urbanisme
de l'administration communale, sans rendez-vous.

Environnement

Communiqué de la SWDE concernant les inconvénients liés au calcaire

Trucs et astuces pour se prémunir des inconvénients du calcaire :

En général :

- Maintenir l'eau pour le chauffage central et les sanitaires à une T° inférieure à 60° C.
- Faire fonctionner les appareils électroménagers à des températures inférieures à 60° C chaque fois que cela est possible.

  Au-delà de 60°C la précipitation du calcaire s'accélère.

Chaudières, boilers et chauffes-eau :

Ces appareils disposent d'un clapet de sécurité qui permet d'évacuer un trop plein d'eau. Le calcaire peut à la longue gêner leur fermeture et engendrer des pertes d'eau, invisible (généralement elle passe directement dans un tuyau d'évacuation). Ces fuites peuvent engendrer des montants non négligeables sur la facture d'eau. Rappelons toutefois que des adoucisseurs mal entretenus peuvent engendrer exactement les mêmes conséquences lorsque l'appareil ne se remet plus correctement en position normale après le lavage automatique de la membrane de filtrage.

- Les chaudières doivent de toute façon être contrôlées chaque année. Bien s'assurer auprès de l'opérateur que le système de sécurité fonctionne convenablement ou le nettoyer si nécessaire.
- Le boiler peut être ouvert et nettoyé tous les 5 ans pour éliminer le calcaire.

Gros électoménagers :

Le calcaire peut perturber le bon fonctionnement des lave-linges et lave-vaisselles en s'accumulant autour des tambours et résistances chauffantes.

- Il existe de nombreuses marques de pastilles anti-calcaire qu'il est conseillé de rajouter à chaque lavage. Il en existe sous marque générique à des tarifs moindres.
- Des produits existent également pour l'entretien des appareils. On les ajoute dans les machines que l'on fait tourner à vide au-delà de 60° C. Cette opération est recommandée au moins une fois par an.
- Cette opération peut également se faire avec le couple magique : vinaigre blanc – bicarbonate de soude. 150g de bicarbonate dans le tambour de votre lessiveuse et quelques bouchons de vinaigre blanc dans le compartiment lessive, la même chose dans votre vaisselle (bicarbonate dans la machine et vinaigre dans le compartiment pour produit nettoyant) donneront les mêmes résultats que les produits évoqués ci-dessus.

Petits électroménagers :

L'accumulation de calcaire réduit à la longue la performance des résistances chauffantes des cafetières, bouilloires, percolateurs etc…en formant une sorte de couche isolante.

- Beaucoup de ces appareils comportent maintenant des programmes de détartrage. Il suffit de suivre les instructions. Là-aussi, le vinaigre peut très bien remplacer les produits spécifiques. Il faudra cependant rincer plus longtemps pour en faire partir le goût et l'odeur.
- Pour les fers à repasser à vapeur. Utiliser de l'eau déminéralisée ou mettre de temps en temps du vinaigre ou un produit détartrant à la place de l'eau et le faire évaporer complètement.
- Une fois frotté après trempage dans du vinaigre blanc ou un produit anti-calcaire, le tartre disparaît totalement.

Robinets à thermostat :

L'accumulation de calcaire peut perturber le bon fonctionnement de la membrane thermostatique qui se trouve à l'intérieur de ce type de robinets.

- Ramener le thermostat sur position froide après chaque usage et commencer par un écoulement d'eau froide pendant quelques secondes. Cela permettra d'évacuer les quelques éventuelles incrustations de calcaire.
- Il est assez simple sinon de démonter le robinet pour effectuer un nettoyage de la membrane. Là-aussi, le vinaigre sera votre premier et meilleur allié comme le montre cette vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=-cE6RFFPkWU

Citoyen en transition - Zéro pesticide
Accueillir des oiseaux au jardin cet hiver

Les oiseaux jouent un rôle majeur au sein de la biodiversité. Consommation d'insectes nuisibles à l'agriculture, dissémination des graines pour la reforestation, pollinisation des plantes, voilà quelques faits incontournables témoignant de l'utilité des oiseaux.

Les oiseaux font partie des prédateurs au jardin et **sont de précieux auxiliaires.**

Un couple de mésanges charbonnières va dévorer 12.000 à 18.000 chenilles lors de la couvée.

L'intérêt de les attirer et de les accueillir dans son jardin est donc évident, au-delà du charmant tableau que les oiseaux nous offrent.

Comment construire un nichoir «boîte aux lettres» ?

Ce nichoir est un des plus communs que l'on installe généralement au jardin. Sa forme et ses dimensions conviennent en effet à toutes les espèces qui vivent près de l'homme. On pourra simplement donner la préférence à certains oiseaux en adaptant la taille du trou d'envol.

Il convient à un grand nombre d'espèces, en particulier aux mésanges, sittelles, moineaux, etc.

Matériel :
- Planche(s) en bois (sapin, peuplier de préférence ou mélèze, cèdre rouge, robinier faux-acacia) brut, non rabotée
- 2 charnières pour le toit
- Des clous galvanisés
- 2 vis en laiton et 2 rondelles (largeur max 18 mm)

Préparation :
- Découper les planches à mesure (voir plan)
  - Il est utile de percer la planche du fond de plusieurs petits trous ou de couper les quatre coins afin de conserver la cavité sèche.
  - Choisissez la largeur de l'entrée du nichoir.

Hôte	Trou diamètre
Mésanges noire, nonnette	25 - 27
Mésanges bleue, huppée	27 - 28
Mésange charbonnière	30 - 32
Sittelle torchepot	40 - 45
Moineau friquet	30 - 32
Moineau domestique	30 - 35

Ne fixez pas de perchoir sur votre nichoir.

La hauteur du trou d'envol par rapport au plancher est à percer dans le tiers supérieur du corps du nichoir.

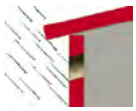

Percer un trou d'envol obliquement sur le plan vertical.

- Recouvrir les planches d'huile de lin chaude. Ainsi, elle se fluidifie et pénètre mieux dans le bois.
- Assembler le nichoir suivant le plan ci-dessous

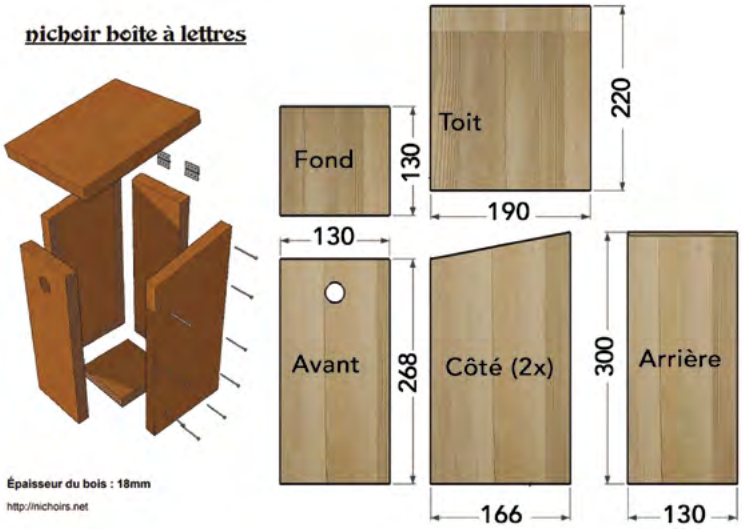

Conseils :

Remontez le fond d'1 cm par rapport aux parois.

Un fond posé sur deux tasseaux (et non cloué) facilite grandement le nettoyage annuel.

Des clous plantés avec des orientations diverses évitent les risques d'arrachement.

Une rainure sous le toit du nichoir sert de "goutte d'eau" et empêche les infiltrations.

Finitions :

- Le toit peut être recouvert pour une meilleure étanchéité. Il est possible d'employer pour cela du papier goudronné cloué ou agrafé, mais aussi tout autre matériau étanche tel que le zinc ou une matière plastique.
- Créer un espace entre le toit et la planche avant à l'aide des 2 vis et rondelles.
- Le toit peut être fermé à l'aide d'un crochet, ce qui permet une ouverture facile.

Comment bien installer l'abri ?

Les nichoirs peuvent être mis en place dès l'automne, ce qui permet aux oiseaux de les utiliser comme gîtes durant l'hiver.

En général, la pose se fait entre 2m et 6m de hauteur. On dirigera, chaque fois que cela sera possible, l'ouverture vers le sud ou le sud-est. L'ouverture ne doit pas être exposée aux vents dominants. Placez votre nichoir avec l'ouverture légèrement dirigée vers le bas afin d'éviter que la pluie y pénètre.

Ils ne devront être ni exposés toute la journée au grand soleil, ni dans l'ombre permanente.

Il est primordial de s'assurer que le site choisi pour installer le nichoir est inaccessible aux prédateurs tels que les chats ou les fouines. Il doit être installé suffisamment en hauteur et aucun élément d'appui (arbre, table, poutre, etc...) ne doit être présent à proximité.

Pour ceux qui veulent aller plus loin, vous trouverez une mine d'infos sur www.nichoirs.net

Bon amusement

De la part des Citoyens en transition.
Envie de nous rejoindre pour construire le nichoir ensemble ?
Contactez-nous par mail zeropesticide.rendeux@gmail.com, un atelier sera organisé.

Collecte des encombrants les 19 et 20 octobre 2022

La collecte des encombrants, en porte-à-porte, sera effectuée par le service Travaux de notre Commune selon les modalités suivantes :

UNIQUEMENT SUR RESERVATION auprès de
Mme De Ryck Nathalie au 084/37.01.73 ou 084/47.71.69
Lors de la réservation, vous devrez indiquer la nature des déchets à collecter.

Les réservations se feront du 10 au 14 octobre 2022 de 8h00 à 17h00.

Déchets ACCEPTÉS	Déchets REFUSÉS
- Les vieux matelas, fauteuils, ... - Les balatums, moquettes, tapis, ... - Les papiers peints, la laine de verre, ... - Les plaques d'isolation et de gyproc, - Le mobilier en plastique, - Les appareils électriques encombrants (frigo, tv...) - Les encombrants métalliques et en bois	- Papiers / Cartons - Le verre - Les déchets de démolition - Les déchets de jardin - Les pneus - Les déchets dangereux / toxiques - Les plastiques agricoles et ficelles - Les déchets ménagers

La prochaine collecte d'encombrants aura lieu les 24 et 25 mai 2023.

Avant de jeter, pensez au réemploi.

Pour prolonger la vie de vos objets, vous pouvez les réparer, les réutiliser à d'autres fins, les donner, les revendre.

Du 5 au 30 septembre, c'est parti pour le marathon du tri !

Trier les déchets et les jeter dans la bonne poubelle est obligatoire. C'est aussi un geste essentiel pour l'environnement. C'est en effet grâce à votre tri que les déchets peuvent être recyclés. À l'inverse, les déchets mal triés polluent et compliquent les filières de valorisation…

Un an après le passage aux sacs bleus PMC, les nouvelles règles de tri sont-elles bien intégrées ? Pour s'en assurer et rappeler les consignes à tous les citoyens, IDELUX Environnement, en collaboration avec notre Commune et avec le soutien de Fost Plus, va mener un «Marathon du tri». Objectif ? Rappeler à chacun que le tri est essentiel pour recycler plus et mieux !

Que va-t-il se passer durant ce marathon du tri ?

Du 5 au 30 septembre, les contrôles qualité des sacs bio, des sacs résiduels et des sacs bleus PMC seront renforcés. N'hésitez pas à aller à la rencontre des équipes d'IDELUX sur le terrain, le but premier de cette action est de vous informer au mieux.

Lors de ces contrôles, vous pourriez recevoir :
- soit une carte verte dans votre boîte aux lettres
- soit un autocollant rouge sur vos sacs.

Cela signifie que vos déchets sont parfaitement triés.

Cela signifie que les contrôleurs ont constaté des erreurs de tri qu'il faudra rectifier pour la prochaine collecte.

Quelles sont les erreurs les plus fréquentes dans les sacs bleus PMC ?

Les erreurs les plus fréquentes dans les sacs bleus PMC sont :
- les papiers-cartons (33 % des erreurs constatées) : ceux-ci doivent aller au recyparc ou aux collectes de papiers-cartons ;
- les déchets résiduels (19 % des erreurs constatées) : ils doivent être jetés dans le sac gris ;
- les bouteilles ou bocaux en verre (19 % des erreurs constatées) à jeter dans les bulles à verre.

Rappelons aussi qu'il faut :
- aplatir les emballages dans le sens de la longueur ;
- détacher entièrement les opercules des barquettes, pots… ;
- ne pas empiler mais écraser les pots de yaourt, de fleurs ;
- ne rien attacher à l'extérieur du sac.

Et dans les déchets ménagers ?

Dans les déchets résiduels et parfois même les déchets organiques, on retrouve encore des emballages PMC (barquettes de beurre, berlingots de crème fraîche…), des déchets dangereux, du verre, des papiers-cartons ou encore un mélange entre les déchets résiduels et les déchets organiques. Dommage, car les déchets mal triés ne sont pas recyclés et polluent les matières valorisables.

Trier, c'est bien. Réduire, c'est mieux.

Les collectes sélectives sont un grand pas en avant dans le domaine du recyclage. Néanmoins, cela ne doit pas occulter que « le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ». Des gestes simples et accessibles restent donc essentiels : boire l'eau du robinet, utiliser des savons en bloc, cuisiner soi-même et acheter des produits de base peu emballés ou en vrac… En plus d'être écologiques, ces pratiques sont souvent source de vraies économies pour les citoyens.

>>> Plus d'infos ?

IDELUX Environnement est à votre disposition pour vous informer au mieux :
- par téléphone : +32 63/23.19.87, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h
- par mail : dechets@idelux.be
- via Facebook IDELUX Environnement & Eau

Et si on laissait notre gazon prendre un aspect plus naturel ?

Durant des années, nous étions convaincus qu'un beau gazon était un gazon tondu. La tondeuse sortait donc régulièrement afin que notre pelouse ressemble à un terrain de golf. On veillait également à ce qu'aucune adventice ("mauvaise herbe") ne pointe le bout de son nez.

Les années passant, une certaine sensibilité à l'environnement a vu le jour et nous avons commencé à voir notre jardin comme un espace pouvant accueillir la biodiversité en laissant par exemple des endroits moins entretenus où la nature reprend ses droits.

Pourquoi ne pas tondre trop bas ?

Le mois de juin étant souvent synonyme de forte chaleur, il est important de bien régler la hauteur de tonte afin que votre gazon soit résistant au stress climatique. Ainsi, une tonte trop basse est vivement déconseillée car cela rendra votre gazon plus sensible à la sécheresse. Avant toute chose, vous pouvez donc réaliser une tonte plus «légère» qui laissera votre gazon atteindre 5 à 6 cm de hauteur et permettra l'apparition d'adventices favorables aux pollinisateurs comme le trèfle ou le pissenlit.

Lorsque vous tondez, vous pouvez également opter pour un système de mulching, cela fertilisera votre gazon et le rendra par conséquent plus résistant.

Il est important d'utiliser une tondeuse avec des lames bien aiguisées pour éviter que les brins soient effilochés, ce qui favoriserait l'apparition de maladies.

Et pourquoi ne pas varier la hauteur de tonte ?

Vous souhaitez réduire la zone à entretenir et favoriser la biodiversité ? Vous pouvez opter pour la **tonte différenciée** en créant des zones qui seront moins tondues, voir fauchées une à deux fois par an. Ces zones doivent être définies en fonction du lieu et du rôle qu'elles occupent. Ainsi, les zones fortement fréquentées ou servant d'espaces de jeux pour les enfants seront entretenues de manière «intensive» alors que les espaces situés plus à l'écart pourront prendre un aspect plus naturel. Ces zones serviront de refuge pour la faune et permettront le développement de la biodiversité.

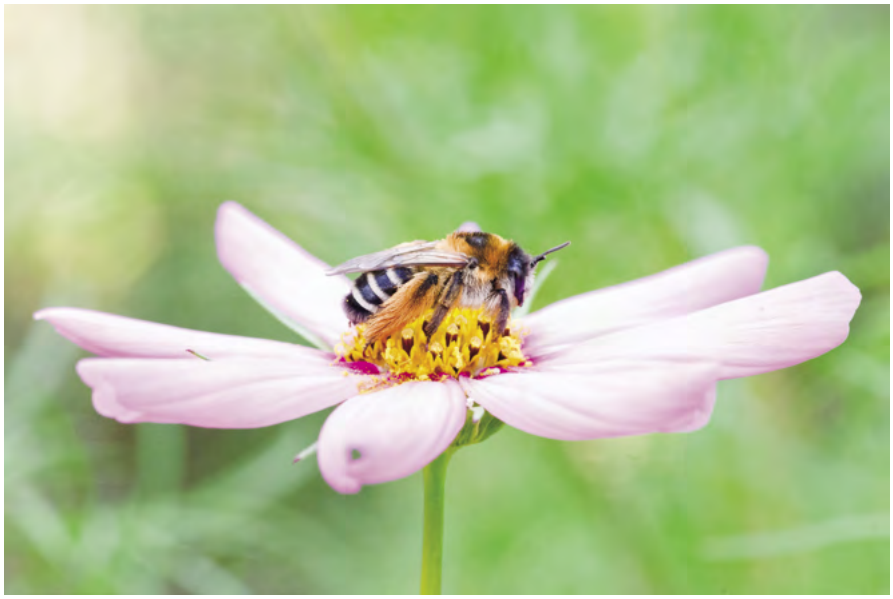

Vous pouvez également opter pour la création de chemins. Cela donnera à votre jardin un caractère ludique.

Comment entretenir ces espaces en fin de saison ?

Ceux-ci peuvent être fauchés une fois (en septembre) ou deux fois (juin et septembre) sur l'année. Dans les deux cas, il est important d'exporter les résidus de fauche afin de ne pas enrichir le sol et favoriser la prolifération d'herbes indésirables comme les orties.

Généralement, une fauche au mois de juin permettra d'avoir un rendu plus esthétique. En effet, les hautes herbes ne souffriront pas des fortes chaleurs. Attention toutefois : dans ce cas, il sera important de ne pas tout faucher en une fois afin de permettre à la faune de trouver refuge dans les zones qui n'auront pas encore été gérées.

Comment limiter l'apparition de plantes indésirables ?

Bien que nous accueillions de plus en plus de nature dans notre jardin, certaines plantes comme le chardon, le liseron ou encore les rumex sont difficiles à éradiquer et peuvent vite devenir «envahissantes». Il est donc important de les retirer avant leur montée en graines afin de limiter leur dissémination.

Un arrachage manuel est souvent le plus approprié. Pour le chardon, vous pouvez par exemple opter pour des outils manuels qui permettront de retirer l'ensemble de la racine pivot.

Pour conclure, n'oubliez pas qu'accepter des adventices dans votre gazon, c'est favoriser la biodiversité ! Une certaine tolérance aux «plantes indésirables» contribuera entre autres à l'accueil des insectes pollinisateurs !

Audrey
CARLIER
Échevine

Artistes de Rendeux

Cet été, deux artistes, Anne Sibourg et Dominique Otte, ont ouvert les portes de leur maison afin de faire découvrir leur passion.

Dominique Otte, originaire de Hives (La Roche-en-Ardenne), habite à Magoster depuis 1987. Il peint depuis son plus jeune âge. Déjà à l'école, il dessinait volontiers et utilisait avec plaisir et intérêt les crayons de couleur.

«J'ai toujours aimé dessiner, je n'ai pas suivi d'études spécifiques lors de mon cursus scolaire, juste des cours du soir à l'âge de 18 ans. La peinture me passionne depuis toujours. Ce côté créatif est pour moi naturel et très épanouissant. Je peins selon différentes techniques : l'aquarelle, la peinture à l'huile, le pastel sec ainsi que l'acrylique. Je dessine beaucoup à l'extérieur, je réalise des croquis et à partir de là, je construis le tableau ; je m'inspire de plusieurs vues pour faire la mise en scène. Rendeux et ses environs font partie de mes endroits de prédilection, lors de mes vacances à l'étranger j'en profite pour croquer l'un ou l'autre endroit présentant un intérêt particulier. Je me rends parfois en ville également car le paysage et l'architecture, différents de mon environnement campagnard, présentent beaucoup d'intérêt pour le dessin.»

Dominique a exposé à différents endroits : au Château de Rendeux, au RSI Marcourt – Beffe, à la salle Schérès à Rendeux, au Fourneau Saint Michel, etc.
Des nouveaux projets sont déjà en route, à la Spirale à Natoye, à Bastogne, …

«J'ai ouvert les portes de mon atelier cet été, il y a eu beaucoup de visiteurs, principalement des locaux, quelques vacanciers et gens de passage, et au final de chouettes rencontres et de beaux échanges.»

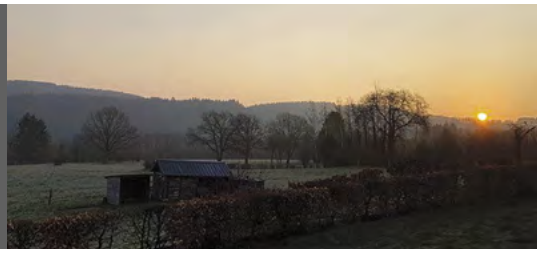

Anne Sibourg est née à Ronzon et habite à Marcourt depuis 1979. Avec deux copines, peintres également, elle a décidé d'ouvrir les portes de son atelier tous les mercredis en juillet et août.

«A l'école, je faisais déjà de petits dessins dans les marges de mes cahiers. Je n'ai pas suivi de formation particulière. J'ai commencé dans les années 90 un atelier d'aquarelle. Pour l'instant, je suis un atelier acrylique au Centre culturel de Durbuy, mais je ne suis pas assidue (rires). J'ai fait plusieurs coupures dans les ateliers, une fois que je n'y trouve plus de plaisir, j'arrête. Puis je recommence plus tard.
Pour moi, participer à un atelier, c'est le coup d'accélérateur mais je peins principalement à la maison, toujours à l'intérieur. J'ai essayé plusieurs techniques, ma préférence se porte vers l'acrylique associé au pastel. J'ai déjà exposé au RSI Marcourt – Beffe et chaque année, au centre culturel de Durbuy.»

Trois copines qui exposent sans faire de publicité, bizarre, non ? C'est tout d'abord le plaisir de se retrouver et nous avons profité du passage lors des marchés de Marcourt. Nous avons accueilli quelques locaux et des touristes. Ce fût de chouettes contacts et rencontres.

Soirée immersion jeu de rôle - Donjon&papier

Ouvert depuis le 8 mai 2022, chez «Donjon&papier» nous essayons toujours d'aller plus loin pour satisfaire notre jeune ou moins jeune clientèle, en passant par du warhammer (jeu de figurine à peindre et à collectionner, sur cette gamme vous bénéficiez de -5% toute l'année sur le stock et en magasin ainsi que de -10% sur les commandes), par une multitude de jeux de société moins connus du grand public ainsi que du jeu de rôle.

Nous voici à présent avec notre propre table de jeu de rôle, pour une immersion totale avec sons et écrans. N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire à une initiation au jeu de rôle et découverte jeux de société. Les tarifs pour une initiation au jeu de rôle sont de 10,00€ la place assise avec une boisson offerte. Pour une longue campagne, il faudra compter 15,00€ la place assise. Pour une découverte de jeux de société, la place assise est de 5,00€. Il est également possible de venir jouer entre amis en boutique durant les heures d'ouverture.

DE BACKER Fabian - Donjon et Papier
Rue de Hotton, 85 - 6987 RENDEUX
www.donjon-et-papier.be
info@donjon-et-papier.be - 0498/48.84.82

La chorale «À chœur ouvert» de Rendeux en voyage en Italie

Le 4 juin dernier, la chorale «À chœur ouvert» de Rendeux, proposait un souper-concert sur le thème de l'Italie. Celui-ci avait lieu à la salle Schérès. Cette formule a visiblement plu puisqu'il a malheureusement fallu refuser quelques réservations. Cette soirée, donnée en faveur du petit Ethan, s'est déroulée dans une ambiance très agréable.

Le 2 juillet suivant, c'est à Ortho que la chorale présentait le même thème. Elle avait invité le groupe musical «des cordes et du vent», pour un concert de très belle facture, suivi du verre de l'amitié. Le bénéfice a été versé à l'association Andage.

A la rentrée, la chorale prépare une rencontre avec les résidents du centre «couleurs du Monde». Ensuite, il sera déjà temps de penser à Noël , avec un concert en collaboration avec la petite école de Rendeux.

les CRACKS du CIRAC

c'est reparti pour de nouvelles aventures...

Tu as 9 ans ou plus

Tu as envie de découvrir de nouveaux horizons, réaliser des projets, construire une cabane, faire un trip en vélo, découvrir la nature, faire du kayak ...

Alors les CRACKS, c'est pour toi !

Combien ?

50€ pour l'année

Vous pouvez verser le montant sur le compte BE39 6364 0154 0119

Communication : CRACKS + Nom + Prénom

Quand ?

Un mercredi par mois de 12h30 à 17h00
Un samedi tous les deux mois de 9h00 à 17h00

Le planning avec les dates se trouve au verso.

Planning des CRACKS 2022-2023

Septembre – Mercredi 14

Octobre – Samedi 1, Mercredi 14

Novembre – Mercredi 16

Décembre – Samedi 3, Mercredi 21

Janvier – Mercredi 18

Février – Samedi 4, Mercredi 15

Mars – Mercredi 15

Avril – Mercredi 12, Samedi 22

Mai – Mercredi 17

Juin – Mercredi 17

Juillet – Du mercredi 5 au jeudi 6 matin

Horaires: Mercredi : de 12h30 à 17h00 ; Samedi : de 9h00 à 17h00

Inscription et renseignements : projets@cirac.be 084/47 72 11

CIRAC
Suivez-nous sur
T. 084/47 72 11 | mail info@cirac.be | web www.cirac.be
CIRAC F. GOOSSE ASBL | Rue des Martyrs 13 | 6987 Marcourt
BCE 0410.204.090 | RPM Marche

Balade | Croquis

Dessinons sous les arbres

22/10/2022 - 14h > 17h | Érezée
Reprise au printemps :
15/04, 13/05, 03/06, 01/07/2023

Une balade pour dessiner en groupe, marcher, se ressourcer dans notre belle région. Chacun vient avec son matériel, son expérience, son niveau. Il ne s'agit pas d'un cours, mais plutôt un moment entre amateurs de nature et de dessin. Après la balade, nous faisons un petit apéro convivial, sous forme d'auberge espagnole.

Expo | Concert | Conférence

COMÈS - Son Ardenne mystérieuse

18/11 > 18/12/2022
La Roche | Salle paroissiale
Samedis et dimanches de 14h à 18h

2022 aurait été l'année du 80ème anniversaire de Didier Comès, célèbre auteur de BD ardennais, disparu en 2013. Au travers d'une exposition, d'une projection et d'une conférence, nous vous proposons de (re)découvrir son œuvre si caractéristique ; le noir et blanc, un goût certain pour les personnages marginaux ainsi qu'un ancrage profond dans l'Ardenne.

SILENCE | Concert + projection de la BD

Erezée | Salle Concordia | vendredi 02/12/2022 | 20h30
9 € | - 12 ans : 7 € | Art. 27 : 1,25 €

Une création instrumentale qui illustre en musique la BD phare de l'œuvre de Comès, case après case.

COMÈS ET LES REBOUTEUX EN NOIR ET BLANC | Conférence

Cens | Salle des 4 vents
Jeudi 24/11/2022| 20h | 5 €

Regards croisés sur l'œuvre de Comès : Son travail graphique, son style et sa narration analysés par Frédéric Pâques et un peu d'histoire et des anecdotes sur les rebouteux de nos contrées par Philippe Carrozza.

Une collaboration avec Lire au fil de l'Ourthe, le musée en Piconrue et MCFA La Roche-Tenneville

Jeune public | Théâtre

NOËL AU THÉÂTRE

LA MER

Érezée | vendredi 30/12/2022 | 15h | dès 3 ans

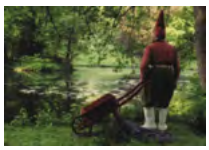

Est-ce moi qui ai rapetissé ou est-ce le lieu qui a grandi ?
L'un des personnages du jardin est de plâtre, gardien du lieu, respirant la sagesse naïve, l'autre est un voyageur, transportant un enthousiasme teinté de maladresse vive et contagieuse. De ce tête-à-tête dans les hautes herbes d'un jardin redevenu sauvage, naîtra une amitié vive et durable.

LE GRAND VOYAGE DE GEORGES POISSON

Rendeux | lundi 02/01/2023 | 15h | dès 5 ans

De ville en ville, de lieu en lieu, Lucienne et Marinette se déplacent avec leur petit matériel pour raconter leur incroyable histoire. Enfin, leur histoire… c'est-à-dire, leur histoire dans une histoire, à moins que ce ne soit une histoire dans leur histoire, enfin c'est tout une histoire…

AMANDA & STEFANO

Grandmenil | samedi 07/01/2023 | 15h | dès 3 ans

Une fille, un garçon, deux tables, une feuille de papier. Autour d'un décor épuré s'animent deux êtres différents faits d'élans, de plaisirs, de loufoqueries et d'humeurs. Ils vont s'accorder et se désaccorder autour de choses simples de la vie : mon espace, mon envie, mon besoin. Notre espace, nos envies, nos besoins.

Scolaire | Musique

BLOUTCH – ENTRE DEUX MONDES

Octobre-novembre
Spectacle pour les classes de maternelles

Expo

ARTISANS DE RENDEUX

Du 13/01 au 22/01/2023 | Salle Schérès

Une exposition des créations des artisans de Rendeux ***APPEL AUX ARTISANS*** *: si vous pratiquez une technique artisanale (vannerie, céramique, reliure, travail du bois, du cuir, du verre, …) et que vous voulez partager votre travail avec les visiteurs de la commune, n'hésitez pas à prendre contact (inscription gratuite, sous réserve de place disponible).*

>> INFOS : emiliec@mcfa.be | 0495/54 69 52
Facebook : MCFA Erezée-Manhay-Rendeux
>> RÉSERVATIONS : mcfa.be | 084/32.73.86

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Les gens des collines

Chris Offutt, Gallmeister

Depuis quatorze ans dans l'armée, où il est devenu enquêteur, Mick Hardin revient dans ses collines natales du Kentucky pour constater que son mariage est brisé. Sous le choc, il s'enferme dans la cabane de son grand-père avec une solide provision de bourbon. Mais sa soeur Linda, première femme shérif du comté et pas du genre à se laisser marcher sur les pieds, vient solliciter son aide sur une affaire : le cadavre d'une jeune veuve vient d'être retrouvé dans les bois. Or les gens des collines ont tendance à rendre justice eux-mêmes, d'où la nécessité de court-circuiter les rumeurs inopportunes, avant que les vendettas ne dégénèrent. Peut-être Mick, enfant du pays et vétéran respecté, pourra-t-il apprendre la vérité et agir à temps ?

Chris Offutt plonge dans l'univers âpre des collines du Kentucky, où la violence côtoie parfois une certaine poésie.

La nuit des pères

Gaëlle Josse, Noir sur blanc

"Tu ne seras jamais aimée de personne. Tu m'as dit ça, un jour, mon père. Tu vas rater ta vie. Tu m'as dit ça, aussi. De toutes mes forces, j'ai voulu faire mentir ta malédiction".

Appelée par son frère Olivier, Isabelle rejoint le village des Alpes où ils sont nés. La santé de leur père, ancien guide de montagne, décline, il entre dans les brumes de l'oubli. Après de longues années d'absence, elle appréhende ce retour.

C'est l'ultime possibilité, peut-être, de comprendre qui était ce père si destructeur, si difficile à aimer. Entre eux trois, pendant quelques jours, l'histoire familiale va se nouer et se dénouer. Sur eux, comme le vol des aigles au-dessus des sommets que ce père aimait par-dessus tout, plane l'ombre de la grande Histoire, du poison qu'elle infuse dans le sang par-delà les générations murées dans le silence.

Avec ce texte à vif, Gaëlle Josse nous livre un roman d'une rare intensité, qui interroge nos choix, nos fragilités, et le cours de nos vies.

Les oiseaux chanteurs

Christy Lefteri, Seuil

Chypre, 2016. Nisha Jayakodi disparaît un soir sans laisser de trace. Son employeuse Petra Loizides s'inquiète de la disparition de la nounou qui élève sa fille de 9 ans depuis sa naissance. Yiannis, le locataire qui occupe le premier étage de sa maison, est lui aussi bouleversé : se serait-elle enfuie suite à sa demande en mariage la veille ? Mais la jeune femme sri-lankaise a laissé derrière elle son passeport, l'écrin qui renferme la photo de son défunt mari et la mèche de cheveux de sa propre fille Kumari restée au pays.

Quand Petra tient à signaler sa disparition à la police, celle-ci refuse d'ouvrir une enquête, sous prétexte que cette main-d'œuvre immigrée a tendance à s'enfuir pour des postes plus rémunérateurs.

Impuissant, Yiannis continue de son côté ses activités illégales : ancien banquier, ruiné par la crise de 2008, il vit du braconnage des oiseaux, prisonnier d'un réseau mafieux puissant et dangereux.

Ensemble Petra et Yannis vont enquêter auprès de nombreuses femmes invisibles comme Nisha et découvrir la facette sombre d'un pays gangréné par la corruption et les trafics en tous genres.

Pour les plus jeunes

Papa, regarde mon tableau !

Anais Brunet, Saltimbanque

Lorsqu'un enfant peint toute la journée et se réjouit d'offrir sa toile à son père, il espère bien que son œuvre sera exposée dans le plus bel endroit de la maison ! Ce livre dépeint une scène à première vue banale sauf que l'enfant s'appelle Michel Monet et que son père n'est autre que le plus grand peintre impressionniste du XIXe siècle, Claude Monet. Voici un album qui met en scène une relation père/fils empreinte d'amour, de tendresse et d'humour.

L'auteure, Anaïs Brunet, s'attache à restituer avec minutie la merveilleuse maison du maître à Giverny, offrant à ses lecteurs une immersion dans les jardins, la demeure et l'atelier de Claude Monet. Pour tous les petits artistes dès 5 ans.

Nouveautés romans d'août et septembre

La trace des étoiles de Eva Binamé ; *L'homme peuplé* de Franck Bouysse ; *La dérive des sentiments* de Bernard Caprasse ; *Samouraï* de Fabrice Caro ; *Le jeu des si* de Isabelle Carré ; *Les bois de discorde* de Didier Cornaille ; *Ça t'apprendra* de Samantha Downing ; *Omerta* de RJ Ellory ; *Panique générale* de James Ellroy ; *Le mage du Kremlin* de Giuliano da Empoli ; *Le silence des repentis* de Kimi Cunningham Grant ; *Casse-tête à Cointe* de Francis Groff ; *Le livre du désert* de Mo Hayder ; *Bullet Train* de Kotaro Isaka ; *Toujours vivantes* de Nicolas Leclerc ; *Au-delà des racines* de Nelly Lecomte ; *Les dominos de la vie* de Laure Manel ; *Les folles enquêtes de Magritte et Georgette 3. Liège en eaux troubles* de Nadine Monfils ; *De la jalousie* de Jo Nesbø ; *Ta vie s'arrête ici* de Elisabeth Norebäck ; *Cavales* de Béatrice Renard ; *Les mystères de Fleat House* de Lucinda Riley ; *Seyvoz* de Joy Sorman et Maylis de Kerangal ; *Des matins heureux* de Sophie Tal Men ; *Labyrinthes* de Frank Thilliez ; *Huit battements d'ailes* de Laura Trompette ; *Duchess* de Chris Whitaker

Lire au fil de l'Ourthe, asbl
Bibliothèque et ludothèque
Rue du Purnalet, 7 – La Roche
0472/680934
bibliothequelaroche@gmail.com

Ouverture : Ma 13-17h, Me 14-18h, Ve 09-12h et 13-17h, Sa 10-12h, Di 10-12h

Éditeur responsable : Lire au fil de l'Ourthe - Bardonwez, 2 - 6987 Rendeux

Etat civil

ENTRÉES		SORTIES	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
24	24	26	20
ÉTRANGERS		ÉTRANGERS	
27	22	35	20
TOTAL		TOTAL	
51	46	61	40

Naissances

13/06/2022 PIERRE Elie
PIERRE Laurent et CARRIERO Kelly - Hodister
24/06/2022 PRIGNON Arthur
DE BACKER Fabian et PRIGNON Laura - Rendeux
25/06/2022 WILLEM Capucine
WILLEM Nico et FRANCHIMONT Clothilde - Chéoux
07/07/2022 HAINE Juliette
HAINE Quentin et GREVISSE Louise - Rendeux
26/07/2022 FLOHIMONT Gaëlle
FLOHIMONT Sébastien et DHEUR Eloïse - Rendeux

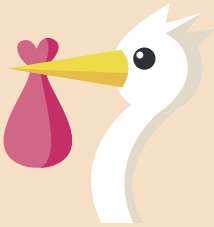

Mariage

21/05/2022 LAMBERT Jonathan et SOROGE Marie - Rendeux
02/07/2022 LEFEVRE Stany et BERNARD Cindie - Chéoux
30/07/2022 DAGNEAU Damien et VERMEERSCH Lesly - Rendeux
30/07/2022 ROMNEE Fabrice et HENRICOT Julie - Rendeux

Décès

ARBAN Jules - Rendeux - 12/11/1938 - 18/05/2022
DEFRANCE Jean-Claude - Beffe - 25/03/1953 - 24/05/2022
BEYENS Jozef - Beffe - 26/06/1952 - 14/06/2022
PAQUET Andrée - Nohaipré - 08/09/1935 - 15/06/2022
PETIT Claude - Rendeux - 07/02/1938 - 21/06/2022
HEIDERSCHEID Françoise - Marcourt - 17/09/1927 - 25/07/2022
AUDRY Monique - Rendeux - 28/09/1942 - 31/07/2022
CORNELIS Lucette - Beffe - 16/06/1952 - 03/08/2022

Louis-Philippe
COLLIN
Échevin

Agriculture

Forage d'un captage à Beffe

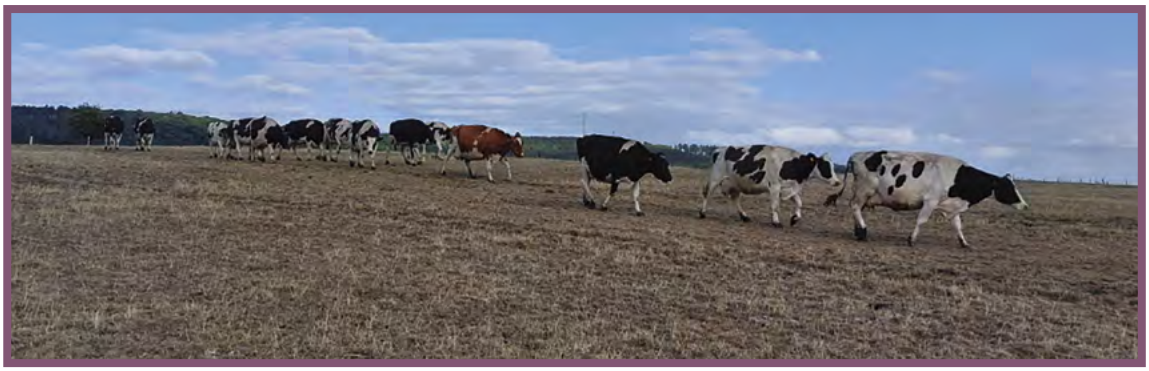

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. En témoigne le contraste entre les pluviométries importantes de l'année 2021 et la sécheresse que nous connaissons encore cette année, situation similaire aux années 2020 et 2019.

L'agriculture est fortement impactée par ces sécheresses à répétition (manque de fourrage, baisse de la production laitière, besoins accrus en eau, augmentation du prix des aliments, …).

Pour soutenir les agriculteurs, la Commune veille à :

- Introduire une procédure de reconnaissance en tant que calamités agricoles par le biais de la commission agricole.
- Mettre à disposition des points d'eau qui garantissent un approvisionnement en eau de qualité pour le secteur agricole et horticole.

Pour renforcer cette offre de point d'eau, la Commune a fait forer un nouveau captage à Beffe. Celui-ci descend à 112m de profondeur et a un débit de 12 m^3/heure. L'eau qui en sort est de parfaite qualité.

Ce puits est localisé en face de la nouvelle salle. Il est en fonctionnement depuis juin 2022 et a déjà été largement sollicité durant cet été.

Nous invitons les citoyens à limiter l'utilisation de ces points d'eau à un usage agricole ou horticole. L'eau devient une denrée rare qu'il faut impérativement protéger.

La prolifération du Séneçon de Jacob

Le **Séneçon de Jacob** est une plante jaune qui fleurit de mai à octobre et peut atteindre jusqu'à 1m30. Cette plante prolifère actuellement dans nos campagnes, ce qui inquiète les agriculteurs et les propriétaires de chevaux.

En effet, elle représente un **danger pour les chevaux et les bovins** car elle contient des toxines qui provoquent des lésions au niveau du foie des animaux. Ces toxines ne se dégradent pas et s'accumulent donc dans le foie à chaque ingestion.

Même si, au pâturage, l'animal évite la plante à cause de son amertume, elle peut être ingérée par erreur quand la plante est jeune et que ses feuilles sont mélangées avec celles d'autres essences. Par ailleurs, une fois séchée, la plante perd son amertume. L'animal ne peut donc pas la trier dans le foin ce qui représente un danger important.

Si cette plante est présente dans votre jardin, mieux vaut donc ne pas la laisser fleurir pour éviter qu'elle ne colonise les parcelles voisines.

Forêts

Plan d'aménagement communal

Obtenir une forêt plus durable, tout en maintenant la rentabilité des bois communaux, c'est l'objectif visé par le plan d'aménagement forestier qui a été approuvé par le Conseil communal de juillet.

Ce plan fixe la manière dont la Commune va agir sur sa forêt pendant les 36 prochaines années.

Une gestion durable de la forêt implique une coexistence harmonieuse de ses différentes fonctions. Les grandes orientations reprises dans le plan d'aménagement intègrent donc l'aspect naturel, environnemental, cynégétique, récréatif mais également économique.

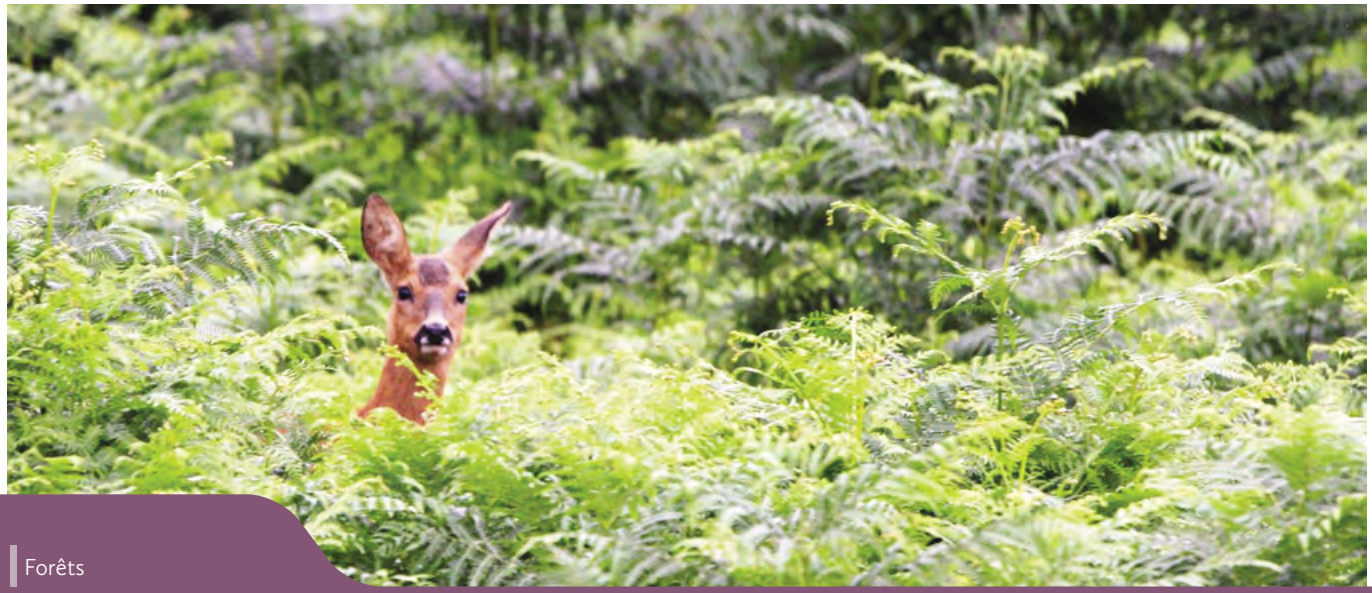

Voici quelques exemples de lignes directrices qui le composent :

- Maintien d'un juste équilibre entre l'écosystème forestier et le gibier
- Recherche de l'équilibre entre la capacité productive de la forêt et les prélèvements de bois
- Réduction des frais du renouvellement des peuplements en favorisant la régénération naturelle
- Préservation des sols en les soumettant le moins possible au tassement
- Maintien d'arbres morts et d'intérêt biologique
- Mise en valeur du patrimoine culturel et paysager
- Amélioration de la résilience des peuplements (forêt d'âges multiples, diversification des essences)
- ...

Ce plan d'aménagement est également important pour conserver le label PEFC de nos bois communaux. Il s'agit d'un label qui concerne la gestion durable de la forêt.

Vous pouvez consulter l'entièreté de ce plan sur le site de la commune de Rendeux (onglet Forêts - Gestion Forestière).

Location du droit de chasse en forêt communale de Rendeux

Une grande partie des propriétés forestières et agricoles de la Commune est louée pour permettre l'exercice de la chasse.

Ces locations sont nécessaires car la chasse permet de réguler le gibier et donc de conserver un habitat idéal pour la faune et la flore. Cela permet également de limiter les dégâts provoqués par les gibiers en forêt ou dans les zones agricoles.

D'un point de vue financier, ces loyers représentent des ressources importantes qui contribuent au financement des services et projets communaux.

Naturellement, la Commune a la possibilité de définir comment la chasse doit être pratiquée sur son territoire. Cela passe par l'élaboration d'un cahier des charges qui doit être respecté par le locataire du droit de chasse.

Lors de sa séance publique du 14 avril 2022, le Conseil communal a approuvé à l'unanimité le cahier des charges pour les années 2022 à 2031.

Celui-ci a été réalisé en collaboration avec le Département Nature et Forêts (DNF). L'objectif premier retenu lors de sa conception a été de maximaliser l'aspect multifonctionnel de la forêt tout en faisant en sorte de maintenir, tant que possible, les rentrées financières liées à la location des chasses.

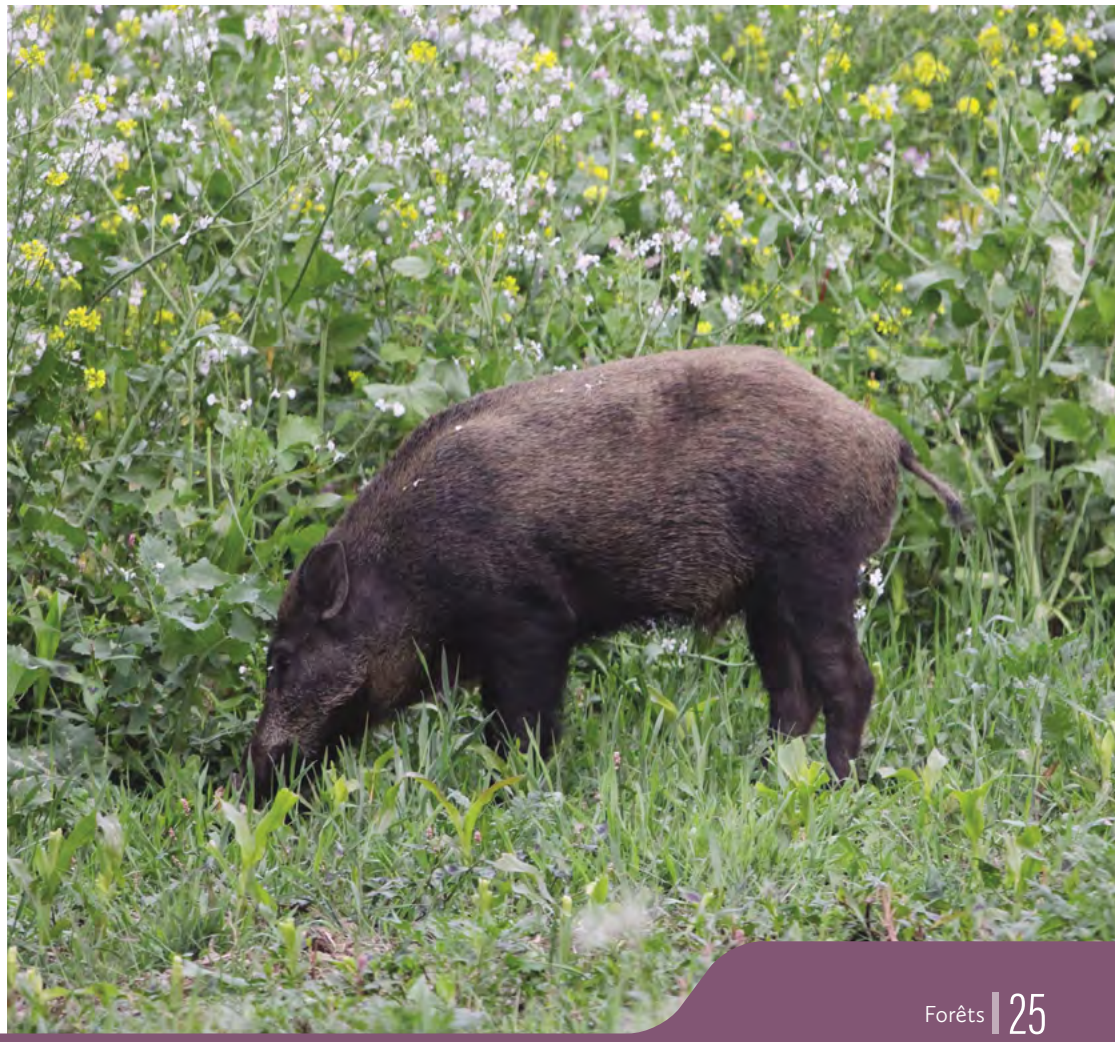

Par rapport à l'ancien règlement (applicable de 2010 à 2022), de nouvelles clauses ont donc été inscrites pour veiller au bon équilibre entre les intérêts des différents acteurs de notre ruralité. En voici un résumé en quelques lignes :

››› Plus de flexibilité pour le bailleur et le locataire

Nous sommes dans un monde en perpétuel changement. On l'a vu avec la crise du covid et la situation en Ukraine. S'engager aujourd'hui pour 9 ans peut être plus compliqué que par le passé.

› La durée du bail a donc été **fixée à 9 ans** (contre 12 ans auparavant) avec une **évaluation intermédiaire tous les 3 ans.**

Concrètement, cela signifie qu'après la 3ème et la 6ème année, le bailleur évalue si le locataire a bien respecté les exigences du cahier des charges. Si ce n'est pas le cas, le bailleur peut mettre fin au bail. Cette flexibilité sur la durée est également valable dans le cadre du locataire qui peut résilier le bail au terme de la 3ème et de la 6ème année s'il respecte certaines conditions.

››› Prise en compte accrue du bien-être animal

Afin de maximaliser le respect du bien-être animal, nous avons introduit l'obligation :

- D'organiser au minimum **deux battues par poussées silencieuses** par an (sur un total de 6 battues) dans les plus grands lots de nos massifs. Dans ce mode de chasse, l'animal se présente devant le chasseur de façon plus calme et avec moins de stress ce qui permet au chasseur d'avoir un tir plus efficace.
- De pratiquer le **nourrissage supplétif du grand gibier** au sein du lot quand les conditions météorologiques de la **saison hivernale** l'imposent. L'objectif est d'empêcher que le gibier ne meure de faim ou ne s'attaque à la végétation en cas d'hiver rigoureux.

››› Introduction de nouvelles mesures pour la protection des surfaces agricoles

Les relations entre chasseurs et agriculteurs peuvent parfois être tendues notamment à cause des dégâts causés dans les plaines agricoles par les sangliers. Notre cahier des charges en tient compte et intègre des mesures de protection des zones agricoles (pose de clôtures de protection, imposition de tirs).

- Sous certaines conditions, le chef de cantonnement (DNF) peut imposer au locataire de poser des **clôtures de protection** des surfaces agricole.
- S'il y a trop de dégâts de sangliers dans les plaines agricoles publiques ou jouxtant les lots publics, la Commune peut (sur base de l'avis du DNF) imposer au locataire **d'organiser des mesures correctrices** (organisation d'approches ou d'affûts réitérés aux sangliers).

››› Prise en compte des activités culturelles, touristiques et récréatives

Afin de permettre aux usagers externes (promeneurs, touristes, organisateurs d'évènements, ...) d'avoir accès à la forêt durant la saison de chasse, **plusieurs journées ont été fixées durant lesquelles aucune action de chasse ne peut être menée** afin de laisser la forêt libre pour les autres activités culturelles, touristiques ou récréatives.

Dans la même réflexion, sauf dérogation, le locataire de chaque lot est tenu de réserver entre le 1er octobre et le 31 décembre, deux week-ends par mois durant lesquels aucune action de chasse en battue ou poussée silencieuse n'est programmée.

D'un **point de vue financier**, les loyers obtenus s'élèvent à un total de **99.038 €/an** soit une moyenne de 47 €/ha.

Cela représente une diminution de 25% par rapport aux précédents loyers. Cette baisse s'explique par la conjoncture économique actuellement mais également par l'augmentation importante du précompte mobilier (à charge des locataires).

Rappelons que ces loyers sont indexés annuellement.

Si vous désirez plus d'informations sur ce cahier des charges, vous trouverez l'intégralité du document sur le site internet de la Commune. Vous pouvez également me contacter (0470/02.14.64) si vous avez une question particulière.

Enfin, le calendrier des chasses 2022 est également disponible sur notre site internet (onglet Forêts).

Run Rendeux

Envie **d'apprendre ou de réapprendre à courir** dans une **ambiance conviviale** ? Alors rejoignez le groupe de coureurs de RunRendeux.

Pour qui ?

Toute personne de condition physique variée, débutante ou déjà initiée.

En quoi cela consiste ?

Différents groupes sont prêts à vous accueillir suivant votre condition. Pour les débutants, l'objectif est d'apprendre – ou de réapprendre – à courir avec le but de pouvoir courir 40 min ou 5 km. Pour les autres, entretenir sa condition tout en respectant son corps et son esprit.
C'est l'occasion pour tous de courir en groupe et de découvrir de nouveaux parcours.

La convivialité est et restera le mot d'ordre du programme.

Il existe à l'heure actuelle 4 groupes :
- les 0-3 Km : groupe pour débutants
- les 3-5 Km : groupe qui a un niveau moyen
- les 5-7 Km : groupe qui a un bon niveau
- les 7-10 Km : groupe qui a un très bon niveau

Comment ?

Chaque semaine deux séances encadrées par un coach sont organisées les lundis et jeudis en soirée.
Coût : 25 €/an (assurance comprise).

Plus d'info ?

Facebook : **https://www.facebook.com/profile.php?id=100076458652778**
runrendeux@gmail.com

Parmi les 32.000 participants aux 20km de Bruxelles qui se sont déroulés en juin dernier, on pouvait compter 10 membres de Run Rendeux qui ont brillamment représenté notre Commune. Bravo à Agnès, Deborah, Pascale, Sylviane, Denis, Jérémy, Léon, Peter, Tommy et Vincent.

Ils ont relevé ce défi grâce à la pratique régulière de la course à pied dans le cadre de Run Rendeux, une initiative communale qui permet d'apprendre ou de réapprendre à courir dans une ambiance conviviale. Découvrez-en plus ci-contre.

Yoga Rendeux

Vous êtes à la recherche d'un moyen pour vous relaxer ? Vous voulez travailler votre corps ?
Vous voulez retrouver la paix intérieure ? Alors oubliez vos préjugés/idées fixes sur le yoga et venez découvrir vous-même ce que le yoga peut vous apporter : obtenir plus de force - plus de flexibilité et d'énergie - obtenir une meilleure conscience de vous-même – arriver à un sentiment de bien-être - faire face à la vie quotidienne avec plus de sérénité – une meilleure concentration – une meilleure circulation… les bienfaits sont innombrables et très diversifiés avec un effet personnel & positif sur tout le monde !

La nouvelle rentrée est programmée au mardi 13 septembre 2022
A bientôt sur le tapis - La 1ère leçon d'introduction vous est offerte
Chaque mardi : de 20h00 à 21h00 (inscription 1/4 heure à l'avance – durant toute l'année)
Salle de l'école communale de Rendeux : rue de La Roche, 22 - 6987 RENDEUX

Les séances dynamiques de yoga guidées sont à la portée de tout le monde qui est physiquement en bonne santé.

Professeur certifié Leen Charle - 0474/198 235 - www.ardennesyoga.weebly.com
www.facebook.com.ardennes.yoga

N'oubliez pas votre corps,
c'est le jardin qu'on doit adorer et cultiver chaque jour !

La mobilité douce au quotidien

Le GRACQ c'est quoi ?

- Une association de cyclistes au quotidien
- Des cyclistes qui utilisent le vélo de façon utilitaire : DROIT aux BUTS !

Quels buts ? Accès aux gares - magasins - écoles - zonings industriels - domiciles - centres culturels - arrêts de bus – infrastructures sportives, … Pour cela, il faut des itinéraires directs, confortables, sécurisants et des parkings vélos.

Le GRACQ milite pour la réalisation, à Rendeux, d'infrastructures qui répondent à ces critères et **dialogue** régulièrement avec le Bourgmestre et autres autorités locales et régionales.

Supposons que vous vouliez vous y mettre :
Faire du vélo, c'est gai mais pas toujours cool…mieux vaut être écolé pour savoir bien réagir. Pour vous aider dans vos déplacements sur la route, 2 possibilités à Rendeux :

- Session de JPPMF = Maîtrise et connaissance du vélo, code de la route, entrainement physique, découverte des chemins tranquilles, en groupe… 8x2h, organisée par le GAL et la Commune de Rendeux.
- 1/2 journée de VéloTrafic organisée par le GRACQ Rendeux.

Marina

Marina provient d'Alost, elle habite à présent à Chéoux depuis 4 ans 1/2. C'est une commerçante à la retraite, elle a 64 ans et n'a plus d'enfants à la maison. Avant, elle se déplaçait en scooter. Marina a un vélo électrique depuis 2 ans.

Pourquoi un vélo ? «Pour la santé, le plaisir, l'indépendance, l'économie et les rencontres avec d'autres personnes». Marina est félicitée par son entourage d'être active, de prendre soin de sa santé. Elle se sent mieux.»

Pour quels usages utilisez-vous le vélo ? «Faire des courses à Rendeux, Hotton et Marche. Aller visiter la famille à Hotton. faire des balades avec mon mari et des connaissances. Il me faut 8 minutes pour aller à Rendeux et 11 minutes pour le retour.»

Vous avez suivi une formation ? «J'ai participé à une session de JPPMF au printemps 2022. L'apport en est des conseils au niveau sécurité et la découverte des chemins utiles pour se déplacer à vélo. Il y a aussi les rencontres.»

Quels sont les inconvénients ? «L'absence de parkings vélos chez les commerçants.»

Des améliorations souhaitées ? : «Pourquoi ne pas offrir une aide financière à l'achat du vélo, octroyée par la commune ?»

À quoi faut-il faire attention avant de partir à vélo ? «Avoir son casque, son gilet fluo, de l'eau, la batterie chargée, les pneus bien gonflés.»

… Et sur le trajet ? «Etre vigilante, bien se positionner sur la route surtout par rapport aux voitures garées et aux camions.»

En conclusion : «Grâce au vélo, je me sens en meilleure santé; je pars facilement et selon mes besoins.»

Marjorie

Marjorie a 44 ans, elle est maman de jeunes gens autonomes, elle travaille à Rendeux et habite Marcourt depuis 2 ans 1/2. Marjorie est originaire de Bastogne. Elle avait l'habitude de circuler en voiture. Arrivée à Marcourt, cela s'est imposé comme une évidence de se déplacer à vélo ! Marjorie est novice et en début de carrière cycliste…

Pour quels usages utilisez-vous le vélo ? «J'utilise le vélo pour aller travailler. Le trajet est de 4 km et je prends 10 minutes. Je l'utilise aussi pour faire les courses et pour les balades en couple.»

Pourquoi le vélo ? «Pour le double plaisir (corporel et beauté des paysages), la rapidité, la santé, l'économie.»

Des inconvénients ? «Parfois mal aux fesses… mais il paraît qu'on s'habitue….»

Les avantages ? «Plus facile pour le stationnement chez l'employeur, pas de soucis de présentation au boulot. Juste, il faut s'équiper pour la pluie si jamais.»

Qu'en dit-on autour de vous ? «Parfois, on est un peu moqueur. Je me demande aussi si on ne me prend pas pour une arriérée de circuler à vélo… Mais ils/elles ne savent pas ce qu'ils/elles perdent !»

À quoi veiller avant de partir ? «Avoir un vélo en bon état (pneus, freins…) batterie chargée, crème solaire, panier et cadenas. Je ne pense pas toujours au casque et gilet fluo, je devrais !»

… Et sur le trajet ? «Comme il s'agit de rouler sur le RAVel, c'est la contemplation des paysages.»

Des améliorations souhaitées ? «Sécuriser les endroits dangereux que sont la traversée de Marcourt d'un RAVel à l'autre, la route de Marche dans les tournants près du restaurant, la N833 près de l'Imprévu et la N833 vers La Roche-en-Ardenne.»

En conclusion : «Le vélo c'est une découverte et, franchement, qu'est-ce que j'aime ça !!! Et en plus dans notre région….»

Raphaël

Raphaël habite le village de Marcouray. Il travaille à la bibliothèque de La Roche. Il prend le vélo pour aller travailler en moyenne 3 fois sur la semaine. Lorsqu'il n'utilise pas le vélo, c'est parce qu'il doit emmener quelque chose de lourd ou aller faire des courses.

Quel itinéraire empruntez-vous ? «Je prends des petites routes avec peu de monde donc je n'ai pas de problème avec les automobilistes : je vais par le village de Cielle puis la route du Pont du tram jusque La Roche. Cela me prend 30 minutes. Sans le vélo électrique, ce ne serait pas possible. Je ne dois pas prendre de douche en arrivant car, grâce à l'assistance électrique, je ne transpire pas. Quand c'est possible, je vais également conduire mon fils Robinson à la crèche de Rendeux à vélo. Pour le trajet La Roche-Rendeux, je suis impatient que l'extension du RAVeL soit réalisée !»

Quels sont les avantages ? «Je prends un grand bol d'air en allant travailler. J'ai du plaisir à rouler à vélo et cela me permet de me vider la tête. Nous n'avons qu'une voiture pour notre famille grâce à cela.»

Quelles sont les difficultés ? «Il faut se motiver quand il pleut mais une fois que je suis dessus, c'est bon !»

Tell

Tell habite également dans le village de Marcouray et travaille à Marche. Il se rend pratiquement chaque jour au boulot à vélo. Parfois, c'est son épouse Mareick qui utilise le vélo. La durée du trajet est de 35 minutes. Pour Tell, c'est l'idéal ! C'était plus compliqué quand il travaillait dans son emploi précédent, à Aywaille.

Quel itinéraire empruntez-vous ?

«Je prends le RAVeL jusqu'Hampteau, puis je rejoins Marche par le village de Menil. Ce sont des petites routes de campagne, plus agréables.»

C'est contraignant ?

«J'utilise un vélo électrique. Sans cela, je ne le ferais pas tous les jours. L'assistance me permet de rouler plus vite et d'arriver au boulot sans être épuisé et sans être trempé de chaud. Pas besoin de prendre une douche en arrivant. Pour les déplacements dans la journée relatifs au boulot, je peux compter sur des véhicules de service.»

Quelles sont les principales difficultés ?

«C'est la météo. Mais je suis bien équipé (surpantalon et veste). C'est impératif car à cette vitesse : on est vite trempé même avec une légère pluie. Le froid est moins problématique, je prends un gros pull et c'est bon. Une autre difficulté, ce sont les trous dans les routes, c'est dangereux et inconfortable.»

Quels sont les points positifs ?

«Les automobilistes font attention, je n'ai pas de sentiment d'insécurité. Il arrive que les voitures restent longtemps derrière moi. C'est aussi une économie d'argent. C'est positif pour l'écologie. Quand j'arrive au boulot, je suis en forme. Au retour, ça me permet de me vider la tête et de commencer ma deuxième journée sur de bons pieds (m'occuper des chevaux). Les défraiements des km de la part de l'employeur sont plus importants avec le vélo.»

Aujourd'hui, Tell n'utilise le vélo que pour se rendre au travail. Au plus les routes seront adaptées, au plus il le prendra pour d'autres trajets.

Travaux

Frédéric ONSMONDE
Échevin

La rentrée rime avec nouveauté

Depuis le début du mois de septembre, les ouvriers du service travaux arborent un nouvel uniforme de haute visibilité de couleur « orange ». Porter un vêtement haute visibilité est obligatoire dans de nombreuses situations et notamment lorsque l'on travaille le long des voies de circulation en garantissant une visibilité élevée tout en assurant leur sécurité.

Quelques réalisations effectuées par le service travaux

Du remplacement d'une ampoule, de la tonte et de l'entretien des espaces verts, du travail en voirie, le ramassage des déchets le long des routes, le service travaux effectue de nombreuses interventions au quotidien.

Aménagement du parking situé à proximité de la passerelle de Rendeux-Bas

Réalisation d'une zone humide à côté du parking de l'espace Schérès

Aménagement en collaboration avec une entreprise privée d'un espace vert à Marcouray

Ramassage des déchets le long des voiries

Pose d'enrochements dans la montée de la Maladrie pour éviter que l'empierrement ne se retrouve sur la route après les rodéos avec des quads.

L'été caniculaire que nous avons connu a réduit considérablement la tonte des espaces verts mais le soin apporté aux fleurs a été supérieur aux autres années.

Les mois de septembre et octobre seront studieux pour le service travaux, c'est à cette période que les projets sont réfléchis et budgétisés pour l'année suivante.

Etat des dossiers en cours

Le pumptrack est opérationnel depuis fin juin, une inauguration officielle est prévue dans les prochains mois. Le wallride a été installé dans le courant du mois de juin pour le plaisir des jeunes et des moins jeunes qui viennent admirer les cabrioles de ces cascadeurs de l'extrême. Des bancs seront installés tout prochainement sur le promontoire afin d'offrir un espace de rencontre supplémentaire.

Les travaux du bureau de poste avancent également. Les responsables de Bpost, nous ont confirmé qu'il sera opérationnel en automne.

La maison de village de Beffe prend forme, le gros œuvre est terminé, les châssis sont en production. Dans le courant du mois de septembre, les travaux seront concentrés à l'intérieur du bâtiment (électricité, isolation, chappe, carrelage, chauffage, menuiseries,...).

Les contours de la maison médicale se dessinent également, nous avons bon espoir que les premiers patients pourront être soignés dans cette enceinte moderne durant l'été 2023.

Les travaux préparatoires de l'espace multisport sont terminés (terrassement, pose de l'empierrement, bordures et enrobé drainant). Nous attendons maintenant la couverture qui est en production ainsi que l'aire multisport.

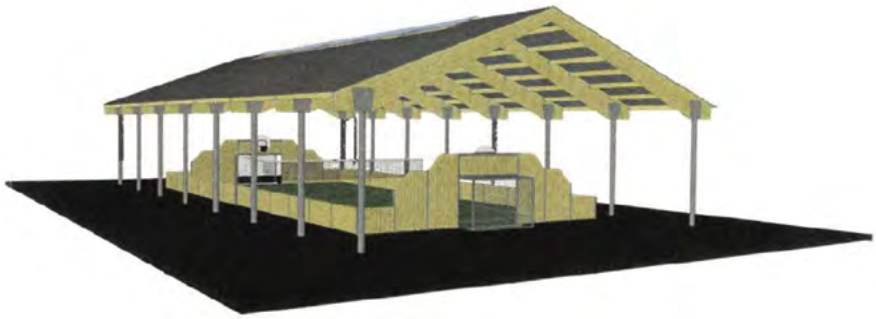

Réfection des voiries de Devantave

Dans le cadre du Plan d'Investissement Communal 2019-2021 (PIC), les travaux de modernisation de la voirie traversant Devantave, ont débuté mi-août pour une durée de 100 jours ouvrables.

Ces travaux d'un montant de 889.474,57 € TVAC, consistent en la réfection complète de la chaussée en agglomération avec réalisation d'aménagements de sécurité, le remplacement de canalisations d'aqueduc en mauvais état ou sous-dimensionnées et la réfection du revêtement de la voirie hors agglomération vers le bois-de-Tave et vers Laidprangeleux.

Ces travaux sont réalisés en deux phases :

- Phase 1 du 16/8/22 au 31/12/2022 : du n°1 rue de Dochamps jusqu'au carrefour de la rue du Bois de Tave
- Phase 2 à partir du 31/12/2022 : du carrefour du Bois de Tave jusqu'au n°33 de la rue de Dochamps

Cours d'eau

Les travaux de réparation des dégâts causés par les inondations de l'été 2021, sont toujours en cours de réfection.

Les travaux de réparation de différents ponceaux situés sur les ruisseaux des Quartes et de la Maladrie, débuteront dans les prochaines semaines pour un montant estimé de 86.940,92 € TVAC.

Les services provinciaux techniques finalisent le cahier spécial des charges pour la réfection des trois ponceaux situés sur le ruisseau de Nohaipré.

Sécurité routière

Les bornes ont été placées à proximité du restaurant le Comte d'Harscamp afin d'éviter le stationnement sauvage. Ce dispositif a été installé en collaboration avec le propriétaire du restaurant.

Comme nous pouvons le constater, de nombreux travaux sont en cours de réalisation. Ces investissements seront profitables pour tous et pour les générations futures (voiries, bâtiments, infrastructures sportives,...).

D'autres projets sont à l'étude et de nombreuses autres réalisations verront le jour dans les prochains mois.

Il est vrai qu'il faut du temps pour concrétiser un projet au départ d'une idée, de nombreuses réunions avec les différents intervenants, compléter une fiche de subvention, désigner un auteur de projet, rédaction d'un cahier des charges jusqu'à l'exécution du projet proprement dit.

Lorsqu'un projet est réalisé, c'est une grande satisfaction au vu des nombreuses embuches administratives.

Je suis à votre disposition pour toute information complémentaire 0455/13.13.68.

Énergie

Les prix du gaz et de l'électricité atteignent des niveaux records et les crises successives que nous connaissons ainsi que l'instabilité géopolitique nous font craindre le pire pour l'hiver qui arrive.

Des mesures ont été prises au niveau fédéral, régional, provincial et communal pour soulager notre portefeuille : la TVA à 6 % sur l'énergie, le chèque mazout de 225 €, l'extension du tarif social, et bien d'autres.

Pour les personnes qui le souhaitent, en plus des permanences du CPAS les mardis et jeudis après-midi, l'administration communale organise deux permanences pour vous aider à remplir le formulaire de demande du chèque mazout de 225 €. Tout ménage ayant été livré en gasoil de chauffage (mazout) ou propane en vrac par une entreprise entre le 15 novembre 2021 et le 31 décembre 2022 à des fins de chauffage de sa résidence principale peut solliciter cette prime.

Face à toutes ces mesures, il est parfois compliqué de s'y retrouver. Vous trouverez ci-dessous un petit récapitulatif de ces mesures ainsi que des liens utiles.

Nous vous invitons à bien vous renseigner sur les échéances des différentes mesures ainsi que sur les différentes procédures pour introduire vos demandes.

Mesures fédérales

economie

- Baisse temporaire de la **TVA à 6% sur l'électricité et le gaz**
- **Prime de chauffage de 100€** à tous les titulaires d'un contrat d'électricité pour leur domicile
- **Extension du tarif social pour l'électricité et le gaz naturel** aux personnes dont les revenus mensuels bruts sont inférieurs à 1.640€ **(personnes bénéficiant d'une intervention majorée)**
- Octroi d'un **chèque énergie de 80€ pour les ménages les plus précaires**
- Baisse de la **TVA à 6% sur les panneaux solaires** photovoltaïques, thermiques, les chauffe-eaux solaires et les pompes à chaleur (logements de moins de 10 ans)
- **Prime de 225€** pour les ménages se chauffant au gasoil ou au propane en vrac
- Réduction temporaire de 0,175€/L des accises sur le diesel et l'essence

- **Réduction d'impôt s'élevant à 30 %** des dépenses pour les travaux d'isolation de toiture (avec un maximum de 3,420€ pour un investissement fait en 2022 et de 3.340€ en 2023, par période imposable et par habitation)
- **Réduction de 15 à 45% pour une borne de recharge** avec un maximum de 1.500€ pour un investissement fait en 2022

Pour plus d'informations, consultez le site http://economie.fgov.be (onglet prix de l'énergie, mesures gouvernementales) ou contactez le SPF Economie au numéro gratuit **0800/120 33**

Mesures régionales

Wallonie énergie SPW

- **Suspension temporaire de l'obligation de réaliser un audit énergétique préalablement au remplacement d'un système de chauffage**

Cette mesure temporaire a pour but de faciliter l'accès aux investissements dans un système de chauffage durable.

Jusqu'à présent, pour avoir accès aux primes Habitation qui portent sur les systèmes de chauffage, la réalisation d'un audit était un préalable obligatoire. Cette obligation va être suspendue temporairement.

Les primes, dont les montants sont inchangés (max. 70 % de la facture), sont relatives à l'installation de 5 systèmes de chauffage :

1. pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire (prime de 500 à 3000 € selon les revenus du ménage) ;
2. pompe à chaleur pour le chauffage ou combinée (prime de 1000 à 6000 €);
3. chaudière biomasse (prime de 1000 à 6000 €) ;
4. chauffe-eau solaire (prime de 750 à 4500 €) ;
5. poêle biomasse local (prime de 250 à 1500 €).

Les demandes de primes devront être introduites auprès de l'administration entre le 1er juin 2022 et le 30 octobre 2023. À dater de la facture finale, les demandeurs ont 4 mois maximum pour introduire leur demande de primes. Les factures finales seront datées au plus tard au 30 juin 2023.

- **Augmentation de la prime pour réaliser un audit énergétique**

Pour avoir accès aux primes soutenant les travaux de rénovation énergétique plus conséquents, un audit énergétique préalable reste obligatoire.

Le coût de cet audit constitue cependant un frein pour une série de ménages. L'intervention régionale va dès lors être majorée.

Selon la catégorie de revenus, la prime pour l'audit pourra aller de 150 à 900 € (contre 110 à 660 € actuellement).

Les demandes de primes devront être introduites auprès de l'administration entre le 1er juin 2022 et le 30 octobre 2023. À dater de la facture finale, les demandeurs ont 4 mois maximum pour introduire leur demande de primes. Les factures finales seront datées au plus tard au 30 juin 2023.

- **Suspension de l'obligation de réaliser un audit énergétique pour l'isolation de toiture et autres petits travaux de salubrité et de rénovation énergétique**

Ce nouveau mécanisme d'aide simplifiée est complémentaire au système des primes Habitations et permettra aux citoyens ainsi qu'aux associations de copropriétaires de bénéficier de primes pour des petits travaux de salubrité et de rénovation énergétique de moins de 3000 € et pour des travaux relatifs à la toiture, sans devoir effectuer d'audit énergétique préalable.

De plus, les demandeurs pourront désormais réaliser certains travaux eux-mêmes, sans passer par des professionnels.

Une attention particulière est apportée au soutien des publics aux revenus limités puisque ceux-ci pourront bénéficier d'une prime majorée (jusqu'à fois 6 selon la catégorie de revenu).

- **Prime de 40% pour l'installation d'équipements de mesurage et de pilotage** (domotique) chez les particuliers, avec un plafond de 400€ ;
- **Prime pour le remplacement du système de chauffage et d'eau chaude** spécifiquement lié aux inondations de juillet 2021.

Pour plus d'informations, consultez le site http://www.wallonie.be
(onglet Crise des prix de l'énergie)
ou contactez le service énergie de la commune au **084/37.01.82**

Mesures provinciales (Luxembourg)

Prime de 500€ pour l'installation d'un **poêle** à biomasse pour certaines catégories de revenus.

Pour plus d'informations, consultez le lien
http://www.province.luxembourg.be
ou contactez la Province au
063/21.27.17 ou 063/21.28.27

Mesures communales

Prime pour la réalisation d'un audit logement identique à celle accordée par la Région Wallonne.

Des questions ? Le service énergie fera son possible pour vous aider et vous orienter dans vos démarches **(amelie.clarinval@rendeux.be 084/37.01.82)**

"On passe au LED" avec ORES

En 2020, ORES a démarré son programme de renouvellement du parc d'éclairage public des communes wallonnes. Cette campagne permet une modernisation continue de notre parc jusqu'en 2029 et vise à optimiser les gains énergétiques et le remplacement des équipements obsolètes.

Quelques chiffres….

- Le parc d'éclairage public de la commune de Rendeux comprend actuellement **722 points lumineux**. Cela représente en moyenne une consommation de **150.000 kWh par an**.
- **255 luminaires de notre parc sont dimmés**, ce qui signifie que le flux lumineux est de 50% entre 22h et 6h. Une économie non négligeable de presque **13.000 kWh par an** !
- **Le LED** représente aujourd'hui **la moitié** de l'éclairage public sur la commune de Rendeux. D'ici fin **2024**, le LED représentera **75%** de notre éclairage public.
- En 2022, ORES a procédé au remplacement de **90 points lumineux** sur notre commune. Ces travaux vont engendrer une économie annuelle de **11.479 kWh** et une diminution de nos **émissions de CO2 de 3,3 tonnes/an**.

Les LED bénéficient d'un rendement lumineux élevé et d'une plus longue durée de vie. De plus, le coût de maintenance est faible car la technologie LED demande peu d'interventions.

La diminution de nos émissions de CO_2, grâce au renouvellement de notre parc d'éclairage public, va nous permettre de respecter nos engagements dans le cadre de la Convention des Maires.

Sans oublier les autres avantages : meilleur rendu des couleurs, diminution de la pollution lumineuse, diminution des consommations, instantanéité de l'allumage, uniformité du parc, etc.

Prix «Energie en entreprise» du GAL Pays de l'Ourthe

En avril dernier, le GAL (Groupe d'actions locales) Pays de l'Ourthe lançait son appel à projets «Energie en entreprise». Celui-ci avait pour but de récompenser les entreprises, associations, indépendants ou agriculteurs des communes de Rendeux, Durbuy, Erezée, Hotton, Houffalize et La Roche-en-Ardenne. Concrètement, il proposait un soutien financier pour les investissements destinés à réduire les consommations d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.

Nous tenons à féliciter Valérie Anselme (en robe au centre), kinésithérapeute à Rendeux, pour le prix qu'elle a remporté ce 1e septembre pour les investissements faits dans son cabinet en faveur de l'énergie durable !

Contacts
Valérie Anselme - Kinésithérapeute indépendante
Rue de Hotton 25/A – 6987 Rendeux
0474/55.57.58
valerieanselme@hotmail.com

CPAS
Centre Public d'Action Sociale

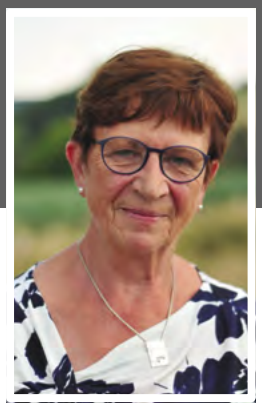

Lucienne DETHIER
Présidente du CPAS

Plaines de vacances d'été 2022
Du 18 juillet au 12 août 2022

Bien que la plaine de vacances d'été se soit déroulée sous des températures fort élevées, les animateurs ont eu à cœur d'adapter les activités.

Les quatre semaines de la plaine s'articulaient autour des thèmes suivants :

Pour les petits de 2,5 à 5 ans :
- Safari
- Voyage dans le monde
- Le cirque et l'espace

Pour les enfants de 6 à 9 ans :
- Les couleurs
- Les jeux TV
- Koh Lanta et la nature

Pour les plus grands :
- Le monde de l'océan
- Le sens de la vie
- Koh Lanta
- Voyage dans le temps

Au niveau de la fréquentation, nous avons enregistré un total de 267 enfants répartis sur les quatre semaines, soit une moyenne journalière de 67 enfants.

Un grand merci à toute l'équipe des 10 animateurs et de la coordination qui a encadré la plaine de vacances 2022.

En fonction de la modification du rythme scolaire, les plaines de vacances seront analysées de manière à s'insérer au mieux dans la réalité au bénéfice des enfants et des parents.

Merci aux parents pour votre confiance et à bientôt.

Du nouveau au sujet de l'allocation de chauffage

Le Fonds Social Chauffage aide les ménages avec une aide supplémentaire pour compenser la forte hausse des prix d'énergie.

L'asbl Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui se trouvent dans une situation financière difficile. Pour avoir droit à cette allocation, vous devez satisfaire à certaines conditions.

La hausse des prix d'énergie est source de problèmes auprès de nombreux ménages

Nous n'avons probablement pas besoin de vous dire que les prix de l'énergie augmentent fortement.

Les coûts du logement, des transports et de l'alimentation sont de plus en plus élevés et il est très difficile de joindre les deux bouts chaque mois. C'est peut-être aussi le cas pour vous.

Pour de nombreuses familles et personnes seules, les augmentations de prix se font sentir directement dans le porte-monnaie, mais ce sont les personnes à faibles revenus qui sont les plus touchées par ces augmentations. Le chauffage de votre logement est le poste de dépense le plus important dans votre facture énergétique.

Les allocations du Fonds Social Chauffage ont été augmentées

Le Fonds Social Chauffage accorde lui aussi des allocations d'énergie, mais spécifiquement pour des utilisateurs de gasoil de chauffage ou de gaz propane qui se trouvent dans une situation précaire.

Avec la hausse des prix d'énergie, le gouvernement a récemment décidé d'augmenter ces allocations afin de les ajuster au prix actuel du mazout. Le montant maximal de l'allocation est passé de 20 à 36 centimes par litre en fonction de votre prix. En outre, la quantité maximale pour laquelle une indemnité peut être accordée est augmentée de 1500 litres à 2000 litres par an. Ceci, pour remplir une citerne à mazout ou de gaz propane.

Les ménages qui se chauffent avec du gasoil de chauffage ou du pétrole lampant (type c) acheté à la pompe en petites quantités ou en bidons, peuvent compter sur une augmentation de l'allocation forfaitaire de 210 € par an à 456 € par an.

Les demandes d'allocation du Fonds Social Chauffage devront se faire via le CPAS.

N'oubliez pas votre chèque mazout de 225 € !

En plus de l'allocation du Fonds Social Chauffage (destinée aux personnes en situation financière précaire), le gouvernement a prévu un chèque mazout de 225 € pour tous les utilisateurs de mazout et/ou propane – en vrac.

Afin de bénéficier de ce chèque, vous devez introduire votre demande via l'application du SPF Economie. Le personnel du CPAS peut vous aider à introduire votre demande.

Et n'oubliez pas que, le cas échéant, vous pouvez cumuler les deux demandes afin de réduire au maximum votre facture énergétique !

Plus d'infos : www.fondschauffage.be
ou directement au CPAS (084/47.73.72)
ou lors des permanences les mardis et jeudis de 9h00 à 11h30 (sans rendez-vous).

Des Aînés à l'écoute des Ainés

La solitude des Ainés est une réalité à laquelle nous devons tous être attentifs.

Le Conseil Consultatif Communal des Ainés revient vers vous : deux Rendeusiennes ont suivi une formation à l'écoute active et à l'empathie destinée à aider les personnes âgées de sortir quelque peu de leur isolement et sont prêtes à s'investir. Nous les remercions bien chaleureusement pour le temps qu'elles dégageront dans ce projet.

D'une part, si vous vous sentez isolé(e) et que vous désirez une petite visite pour briser votre isolement, il vous suffit de vous adresser à Lucienne DETHIER Présidente du CPAS de Rendeux au numéro suivant 0472/754.620.

D'autre part, si vous avez connaissance de personnes isolées, vous pouvez le signaler à Lucienne DETHIER au même numéro d'appel.

Université tous âges - UTA NORD -LUXEMBOURG

ANNÉE 2022-2023
www.utabarvaux.org
www.afutab.be/uta.html

Qui sommes-nous?
Notre Université Tous Ages de Barvaux fut fondée en 1978. C'est une ASBL. La Province de Luxembourg compte 4 UTA : Virton, Arlon, St Hubert et Barvaux.

Nos objectifs :
Les UTA favorisent l'accès à la culture et s'adressent à un public varié. Les conférences sont des occasions de rencontres et de discussion.
Des conférences abordent différents thèmes dont la littérature, la musique, la peinture, la santé, l'économie, l'environnement, ...

Conditions d'adhésion :
L'entrée aux conférences est de 5€ ou avec la cotisation annuelle, l'accès est libre pour toutes les séances (16/an). Son coût est de 35€ par personne ou de 50€ par couple.
A verser au compte : BE27 2500 2154 2573
Contacts : D. Mottet 0479992123 ou Y. Meunier: 0472648971

Université Tous Ages Barvaux (UTA) au Syndicat d'Initiative de Barvaux - Place Juliénas, 1 - 6940 Barvaux - Début à 14h30

Unord luxg
Université de Tous Âges
Barvaux

Programme de nos conférences :

Vendredi 9 septembre 2022
Le hasard n'existe pas par Mr G. Delaunois

Vendredi 23 septembre
Nos ancêtres les Gaulois par Mr JP Lensen

Vendredi 7 octobre
Valorisation du patrimoine par Mr P. Hallot

Vendredi 21 octobre
Les mécanismes du rire par Mr P. Gagliardi

Vendredi 4 novembre
Toutankhamon par Mr S. Polet

Vendredi 18 novembre
Les nutons du Condroz par Mr A. Voisot

Vendredi 2 décembre
Rire et mourir sont toujours des cousins
par Mr Gabriel Ringlet

Vendredi 16 décembre
Interview d'Armel Job et échanges
à propos du livre «un père à soi»

La Garantie de Revenus Aux Personnes Âgées (GRAPA)

C'est quoi la GRAPA ?

La GRAPA (garantie de revenus aux personnes âgées) est une allocation sociale, pas une pension. Elle est accordée aux personnes de 65 ans ou plus qui ne disposent pas de ressources suffisantes.

Quelles sont les conditions préalables pour pouvoir prétendre à la GRAPA?

- avoir au moins 65 ans
- être de nationalité belge ou assimilé
- avoir sa résidence principale en Belgique (adresse reprise au Registre national)

À partir du 25 juin 2022, les conditions de résidence à respecter par les bénéficiaires de la GRAPA et la procédure de contrôle changent. Dans les prochaines semaines, tous les bénéficiaires d'une GRAPA recevront un courrier informatif à propos de ces changements.

Plus d'informations ?

- En ligne, via mypension.be ou via le site demandepension.be
  (connexion au moyen de l'e-ID ou itsme).
- Par téléphone au numéro spécial Pension 1765. Appelez le 1765, choisissez le français et tapez ensuite 3 et 1 (gardez votre numéro du Registre national sous la main !)
- Via l'administration communale de votre lieu de résidence principale.

Les Tournesols

Les passagers du Pays

Un problème de mobilité ?
Nos chauffeurs bénévoles peuvent vous aider !
Toute personne affiliée au service peut bénéficier de cette aide.
N'hésitez pas à faire appel à nous ! Le réseau est complémentaire et partenaire des transports en commun.

Tarifs : 5 € d'affiliation par an
0,4170 € par km parcouru par le chauffeur (jusqu'au 30 juin 2023)

FLEXITEC

Pour les habitants de la commune de Rendeux : droit au tarif Flexitec :

- Next > 1 ou 2 zones : 2,20 € ou Horizon : > 2 zones : 3,00. Les enfants de moins de 12 ans voyagent gratuitement mais doivent être accompagnés d'1 personne de 12 ans ou plus
- Pour les destinations suivantes : Marche – Marloie gare – Hotton – La Roche
- Chaque habitant y a droit en raison de 8 trajets par mois (un aller – retour vaut deux trajets)

Les Tournesols

Projet du CPAS de Rendeux
Route de Marche, 9 à 6987 Rendeux
084/345.310 - 0496/868.246
aurelie.godin@rendeux.be

Le Savoir fer : service lessive-repassage

Manque de temps pour repasser ? La couette ne rentre pas dans la machine à laver ? Confiez-nous votre linge !

Magasin de vêtements de seconde main

Lutter contre le gaspillage; se vêtir bon marché et de qualité; résister à la société de consommation
Dépôt automne-hiver du 29 août 2022 au 20 janvier 2023 - Dépôt uniquement sur rdv

Horaire Savoir-fer et magasin :
Lundi et mercredi : 8h00 à 16h30
Mardi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Jeudi : 8h00 à 17h30
Vendredi : 8h00 à 12h00

Ourth'SEL

Il était une fois, en l'an de grâce 2012, dans la vallée de l'Ourthe, quelques habitants de Waharday et de Chéoux, qui, convaincus que chacun possède des compétences, de l'expérience et des connaissances, décidèrent de lancer un SEL (Système d'Echange Local) à Rendeux et alentours.
Ils eurent raison !!!
Voilà 10 ans que cette association existe. Les nombreux membres couvrent, aujourd'hui, pas moins de 5 communes : Rendeux, La Roche-en-Ardenne, Manhay, Hotton, Durbuy et Erezée.
Ils réalisent gratuitement des échanges de services ou d'objets, font de belles économies et vivent heureux !!!

Dimanche 16 octobre
À Rendeux-Bas, salle Marie Schérès
- 11h Balade
- 12h30 Repas (auberge espagnole)
- 14h Jeux populaires
- 16h Gâteau d'anniversaire

Inscription obligatoire par mail

Intéressé(e)s, curieux(ses) ???
Alors rejoignez-nous dimanche 16 octobre pour fêter ensemble, dans une ambiance amicale, nos 10 années d'aventures.

Nous vous espérons nombreux !!!
Inscrivez-vous sur 10ansourthsel@gmail.com
Visitez notre site www.ourthSEL.be
Retrouvez-nous sur facebook «OurthSEL»

La librairie de Rendeux a fait sa grande réouverture cet été
Rencontre avec Leila

Qui êtes-vous ?

Je m'appelle Leila, j'ai 25 ans et j'habite à Ronzon avec mon compagnon Quentin qui m'aide également après journée à la librairie. Auparavant, j'ai travaillé dans différentes enseignes de magasins. J'ai repris l'ancienne librairie «Nouvel horizon» de Nathalie et Laurent depuis le 1e juillet. Elle porte maintenant le nom du «Quotidien de Leila».

Qu'est ce qui vous a motivée à reprendre la librairie ?

Dans ma jeunesse, j'ai travaillé quatre ans pour Nathalie qui m'a transmis sa passion. C'est alors devenu un rêve pour moi d'ouvrir une librairie. J'ai donc sauté sur l'occasion lorsque l'opportunité s'est présentée.

Proposez-vous les mêmes services qu'avant ? Quelles sont les différences ?

J'ai repris tous les services qui étaient proposés par Nathalie et j'ai également repris le service de nettoyage à sec (anciennement proposé) ainsi que les articles de pêche. Vous pouvez donc retrouver, comme auparavant : le Lotto, les journaux et magazines (FR/NL), les cigarettes, la papeterie, la carterie et bandes dessinées, les piles et recharges de téléphone, les boissons et confiseries, le dépôt de la boulangerie Demelenne, les cadeaux et jouets, le gaz, charbon de bois et pellets, le café à emporter ainsi que le point colis.

Êtes-vous contente de cette nouvelle aventure ?

J'en suis ravie ! J'espère avoir le même succès que Nathalie mais pour le moment c'est bien parti. Nous avons retrouvé les habitués ainsi que les touristes de l'été qui ne se sont même pas rendu compte que ça avait fermé car nous avons réouvert pour la saison. Nous avons reçu beaucoup d'encouragements et de mercis pour avoir repris le commerce, ça nous fait chaud au cœur !

Le QUOTIDIEN de Leila

Horaires et contacts :

Le Quotidien de Leila
Rue de La Roche, 4a
6987 Rendeux
084/31.31.19
lequotidiendeleila@hotmail.com

Également présent sur Facebook

Ouvert le lundi de 7h à 12h,
du mardi au vendredi de 7h à 18h
et le samedi de 7h30 à 16h30

Divers

Payez par Bancontact à l'administration communale

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Administration communale dispose à présent d'un terminal de paiement Bancontact. Il vous est donc possible, depuis quelques semaines déjà, de payer par carte vos commandes auprès du service Population/Etat civil, que ce soit pour une carte d'identité, un passeport, un permis de conduire, ou encore vos achats de rouleaux de sacs poubelles, ...

Événements

COLLOQUE

LA DIVERSITÉ CULTURELLE DANS LES SOINS PALLIATIFS

SAMEDI 15 OCTOBRE 2022

Haute école Robert Schuman
Rue de la Cité 64
6800 Libramont

Avec :
Jean-Michel Longneaux
Caroline Etienne
Thierry Samain
Isabelle Braibant & Bénédicte Minguet
Audrey Heine
Benoit Grauls

65 €
(Avec repas)

Inscription :
soinspalliatifs.provlux@outlook.be
ou 084 43 30 09

Accréditation demandée
Reconnaissance formation continuée

Partenaires : Wallonie familles santé handicap AVIQ — PROVINCE DE LUXEMBOURG

Organisateur : Plate-forme de Concertation des Soins Palliatifs en Province de Luxembourg

---

CERCLE CULTURE TOURISME NATURE DE RENDEUX

DECOUVERTE DES CHAMPIGNONS

Arboretum Robert Lenoir

Le Cercle Culture Tourisme Nature de Rendeux
VOUS INVITE
LE DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022
AU MOULIN DE BARDONWEZ

10h : DIAPORAMA DE PHOTOS DE CHAMPIGNONS

11h : CONFERENCE SUR LES CHAMPIGNONS

12h : RESTAURATION ; SPECIALITES CHAMPIGNONS

14h à 17H: BALADE AVEC GUIDES

« A LA DECOUVERTE DES CHAMPIGNONS »

PAF + de 12 ans : 5€ (1 ticket boisson compris)
RESERVATION (NOMBRE LIMITE DE PERSONNES)
roger.demaret@skynet.be tel 0471 49 06 66

Samedi 5 NOVEMBRE "St Hubert" LA GOLETTE 2022

10h ▸ DÉPART et SONNEURS de CORS (au manège)
11h ▸ BÉNÉDICTION ET MESSE (à Saint-Thibaut)
12h ▸ GRAND FEU, BAR ET BARBECUE (à Saint-Thibaut)
19h30 ▸ REPAS et SOIRÉE DANSANTE (au manège)

infos :
Françoise Meunier
0478 32 72 69
meunierfrancoise@hotmail.com
Françoise Meunier

Cors de chasse
"BIEN ALLER DU VAL DE L'OURTHE"
▸ À 10h00 au manège
▸ À 11h00 à la chapelle
▸ À 12h00 au grand feu

Bienvenue à tous, que vous soyez seul ou accompagné de votre cheval, de votre chien, ...

7e GRAND MARCHÉ ARTISANAL ET PRODUITS DE BOUCHE

Intérieur et extérieur — 20 à 30 EXPOSANTS !

DIMANCHE
20 NOVEMBRE 2022
de 11h à 18h | Entrée gratuite

Infos et inscriptions :
Françoise Meunier
0478 32 72 69

meunierfrancoise@hotmail.com
Françoise Meunier

LA GOLETTE, 15-17 • 6987 RENDEUX

Date	Evènement	Informations
Tous les jeudis d'avril à fin novembre	Le petit marché des producteurs Rendeux	De 15h30 à 18h30 à côté du parking de l'école communale
Du 16/09 au 09/10	Festival de Musique Baroque en Famenne Ardenne (MUBAFA)	voir page 49 Org : www.mubafa.be
08/10	Blind test – La Golette	Dès 19h, début du jeu à 20h 7€ par personne avec la soirée ou 4€ la soirée - Equipes de 4 à 8 pers. Rens. et inscriptions (pour le 30/09) : 0470/580.305 Org : Manège La Golette
09/10	Balade champignons à Marcourt	Départ à 13h30 de la place Chiroubles Inscription obligatoire au 084/47.77.91 5€ (boisson à 2€ comprise) Org : RSI Marcourt-Beffe
23/10	Balade champignons Bardonwez	Dès 10h : diaporama, conférence, restauration et balade de 14 à 17h 5€ (1 ticket boisson compris) Réservation au 0471/490.666 Org : CCTN Rendeux
31/10	Halloween à Chéoux	Rdv à 18h Rens. : 0472/410.866 Org : Jeunesse de Chéoux
05/11	Saint-Hubert - La Golette	Dès 10h, départ et sonneurs de cors, bénédiction, grand feu, suivi d'un repas et d'une soirée dansante Rens. : 0478/327.269 Org : Manège La Golette
13/11	Marche Adeps Marcourt	Parcours de 5-10-15 et 20 km Bar et petite restauration Org : RSI Marcourt-Beffe
19/11	Distribution de plants dans le cadre de la semaine de l'arbre	Informations à venir dans le prochain feuillet communal
20/11	7e grand marché artisanal - La Golette	De 11h à 18h - Entrée gratuite Rens. : 0478/327.269 Org : Manège La Golette
17/12	Concert de fin d'année à Chéoux	Renseignements : 0472/410.866 Org : Jeunesse de Chéoux
18/12	13e marché de Noël de Chéoux	Renseignements : 0472/410.866 Org : Jeunesse de Chéoux

MARCHE-EN-FAMENNE, RENDEUX, HOTTON, EREZÉE, LA ROCHE-EN-ARDENNE, MANHAY, ROCHEFORT

Cette année, **le Festival Mubafa fête ses dix ans**. Pour l'occasion, il programme un nombre plus élevé de concerts.

Il accueille des ensembles reconnus belges et européens et offre une diversité de musiques venues d'Espagne, d'Allemagne, de France, d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Une édition alléchante qui promet beaucoup de plaisirs.

La billetterie en ligne est accessible sur le site internet du festival www.mubafa.be

2022 : Les 10 ans du Festival Mubafa

Premier temps fort à l' église de Waha, le **vendredi 16 septembre à 20h**. Dans ce prélude, les musiciens de **Comet Musicke** joueront des pièces de **Diego Ortiz**, compositeur espagnol de la renaissance, né à Tolède et mort à Naples.

Le festival proprement dit débutera le **vendredi 7 octobre à 20h30** dans la grande salle de la Maison de la Culture de Marche. **L'ensemble le Banquet Céleste** jouera les **cantates 82 et 84 de Bach ainsi que le psaume 51**. Ce concert dirigé par Damien Guillon et rehaussé par la soprano belge **Déborah Cachet** vous conduira sans détour au septième ciel!

Le samedi 8 octobre à 10h30, dans l'écrin de la chapelle Saint Rémi de Fisenne, **l'ensemble Clematis** dirigé par Stephanie de Failly au violon et Brice Sailly au clavecin interprétera des sonates et autres pièces pour 3 violons de compositeurs anglais inspirés par l'Italie dont Dowland et Purcell, Jenkins : **Three Violins for the Three Kings**.

Ce samedi à 14h, l'ensemble «The Curious Bards» composé de 5 musiciens se produira dans la belle église Saint Martin de Marcourt. Après un premier programme centré sur le répertoire de base instrumental gaélique, The Curious Bards joueront cette fois, sous le titre **The Bard's Pocket Companion**, des ballades et des types de danses encore plus spécifiques tels que les hornpipes, slip jigs ou encore strathspeys. Une nouvelle possibilité de découvrir encore plus en profondeur toutes les caractéristiques originales de la musique traditionnelle gaélique et celte de la période baroque.

En fin d'après-midi, à 16h45, Lambert Colson dirigera l'**ensemble In Alto**, accompagné de 6 chanteuses et chanteurs ainsi que de 7 cuivres dans un concert intitulé **Passages**. Ce concert sera aussi l'occasion d'accueillir en première en Belgique leur dernier enregistrement. L'église de Dochamps, découverte récente du festival, retentira de leurs voix chaleureuses et leurs musiques détonantes.

Changement total de style pour **la soirée, à 20h30**, avec **l'ensemble Ricercar** dirigée par Philippe Pierlot accompagné de 2 violistes qui ont déjà participé au festival, Myriam Rignol et Lucile Boulanger ainsi que du théorbiste-luthiste Rolf Lislevand. Ce concert, **Monsieur Sainte Colombe et ses filles**, se donnera au sein de l'église Saint Pierre de Melreux, de ses dorures et de son exceptionnelle acoustique.

Le **dimanche 9 octobre, à 10h30**, place à **Musica Gloria** et à ce nouveau prodige de la musique baroque, **Beniamino Paganini**, flûtiste et claveciniste. Son ensemble de 7 musiciens interprétera des pièces du compositeur allemand J.S.Fasch lors d'un concert intitulé **Fastes à la cour d'Anhalt-Zerbst.** Elles seront jouées dans l'église Saint Fiacre de Cielle qui accueille le festival chaque année avec grand plaisir.

Pour poursuivre cette dixième édition en beauté, les jeunes musiciens du **Conservatoire Royal de Bruxelles** offriront leur concert **à 13h**, dans l'église de Rendeux-Bas. Ils viendront nombreux et pourront, à cette occasion, déployer pleinement leur passion et leur talent. Tout cela n'étant possible qu'avec la complicité de Bernard Woltèche, leur professeur. Ils joueront des airs de Lully et Charpentier, dans le cadre du **400e anniversaire de la naissance de Molière**.

Et enfin, **à 16h**, cerise sur le gâteau, la vedette montante du chant baroque, le ténor **Reinoud Van Mechelen** se produira avec son ensemble **A Nocte Temporis** dans un concert consacré à la musique irlandaise traditionnelle, **The Dublinn Gardens**. Ce ténor est déjà venu au festival il y a près de 5 ans avec l'ensemble Scherzi Musicali et son chef-découvreur Nicolas Achten . Il fait actuellement un tabac sur les plus prestigieuses scènes d'opéra de France et de Navarre. On aura le plaisir de l'écouter dans un nouveau lieu pour le festival, le centre culturel des Roches à Rochefort.

Infos utiles

Les Tournesols

Route de Marche, 9 - 6987 RENDEUX
084/34.53.10

Les Passagers du Pays

Un problème de mobilité ?
Pour quelque motif que ce soit… santé, loisirs, courses, formations, travail… Nos chauffeurs bénévoles peuvent vous aider !
Affiliation annuelle : 5,00 €
Km parcouru : 0,4170 €
Il suffit de téléphoner quelques jours à l'avance au 0496/86.82.46

Le Savoir-Fer

Lavage et/ou séchage,
repassage de votre linge au Savoir-Fer.

Magasin de vêtements de seconde main

Dépôt de vêtements (hommes, femmes, enfants) de seconde main.
Le Savoir-Fer et le magasin de vêtements sont accessibles :
Lundi - Mercredi : 8h00 – 16h30
Mardi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Jeudi : 8h00 à 17h30
Vendredi : 8h00 à 12h00

ALE

Une de ses missions principales est de donner la possibilité aux chômeurs de longue durée d'exercer des activités auprès de particuliers, d'autorités locales, d'institutions d'enseignement, d'ASBL ou d'entreprises (agricoles – horticoles).

Contact : GILLET Véronique 0476/06.08.04
Route de Marche, 9 - 6987 Rendeux-Haut

Ouvert tous les jeudis de 13h à 16h30 (uniquement sur rendez-vous).

Co-accueil CPAS

Le Co-accueil du CPAS de Rendeux est géré par le «Cerf-volant».

Contact : **Madame Fonck au 086/34.93.50**
Retrouvez les coordonnées des Accueillantes de Rendeux sur www.rendeux.be
> onglet économie/annuaire économique/ services aux personnes

Numéros d'urgence

En cas d'urgence, certains numéros peuvent s'avérer utiles. Vous pourrez retrouver les principaux dans cette rubrique.

- Urgence police **101**
- Pompiers et aide médicale urgente (n° d'appel européen)..... **112**
- Médecins de garde **1733**
- Doc Stop **00800 2123 2123**
  ou, si 00800 inaccessible ..... **+32 2 518 2123**
- Card Stop **070 344 344**
- Child Focus **116 000**
- Centre anti-poisons **070 245 245**
- Centre de prévention du suicide .. **0800 32 123**
- Télé-accueil **107**
- Centre des brûlés **04 366 72 94**

Immondices / PMC

Collecte hebdomadaire des **déchets résiduels et bios** (sacs gris et verts) chaque mardi dès 6h. Attention, **collecte du mardi 01 novembre avancée au samedi 29 octobre.**

Collecte des PMC (sacs bleus) les mardis 27/09, 11 et 25/10, 8 et 22/11, 6 et 20/12.

Ramassage des papiers et cartons le jeudi 17 novembre.

Encombrants les 19 et 20/11.
Inscriptions du 10 au 14/10 au 084/37.01.73 ou nathalie.deryck@rendeux.be (voir page 12)

Pour une question relative à la collecte des déchets, appelez le **063/42.00.32** entre 13h et 17h ou envoyez un e-mail à l'adresse **collectes@idelux.be**.

Le **Recyparc** est ouvert tous les jours de 13h00 à 19h00 et le samedi de 09h00 à 18h00 jusqu'au 01/11 puis du lundi au vendredi de 12 à 18h et le samedi de 9h à 18h (Tel : 084/47.83.23).
L'accès au parc se termine un quart d'heure avant l'heure de fermeture.
Fermeture les 27/09 - 11 et 31/10 - 01, 11 et 12/11 - 16, 24, 26 et 31/12.

Calendrier de l'O.N.E.

Passage les 2e vendredis du mois. Prochains passages : les 14/10 et 9/12
Les consultations se font uniquement sur rendez-vous. Pour tout renseignement pratique (horaire de passage, prise de rendez-vous, …), n'hésitez pas à me contacter au 0499/57.26.43
Le docteur de Maesschalck assure les consultations au car.
Votre PEP's : Sylvia De Block

Services de garde

Médecins

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi), à partir de 19h jusqu'à 8h le lendemain, un service de garde en médecine générale est assuré par les communes de Rendeux et de Hotton.
En cas d'appel durant ces heures, le répondeur téléphonique de votre généraliste vous indiquera le médecin qui assure la garde à ce moment.

Si vous appelez le 1733, vous serez également dirigé vers le médecin de garde.

Les WE et jours fériés pour appeler un médecin de garde en Province de Luxembourg, contactez le 1733, N° d'appel unique.

- Le PMG fonctionne uniquement sur rendez-vous du vendredi soir 20h au lundi matin 8h (les jours fériés de la veille 20h au lendemain 8h).
- Les rendez-vous se prennent en composant le 1733.
- N'oubliez pas de vous munir d'une vignette (et si disponible, la carte d'identité du patient).

Vétérinaires

Cabinet vétérinaire de Rendeux :
Mascetti Christophe
Rue de La Roche 6, 6987 Rendeux
0474/51.81.92
Le cabinet n'est pas un service de garde systématique, sous réserve de sa présence.

Collecte de sang

MARCHE - Service de Transfusion
Rue du Vivier, 24
6900 AYE
Les mardis de 15h00 à 19h30
(sur rendez-vous : 084/56.41.52 ou info@croix-rouge.be)

LA ROCHE - Floréal Hôtel
Avenue de Villez, 6
6980 La Roche-en-Ardenne
Jeudi 24/11 de 15h à 19h30 sans rendez-vous
Vendredi 25/11 de 15h30 à 19h sans rendez-vous

HOTTON - Espace Culturel
Rue des écoles 55
6990 HOTTON
Mercredi 30/11/2022 de 15h00 à 18h45 sans rendez-vous

Pharmaciens

Trouvez une pharmacie de garde près de chez vous.
http://www.pharmacie.be

Grâce à l'outil de recherche sur cette page d'accueil, vous pouvez facilement et très rapidement trouver une pharmacie de garde près de chez vous.

Police

Contact Police locale
Rue de La Roche, 36
6987 RENDEUX
Tel : 084/24.48.30
Fax : 084/24.48.39
ZP.FamenneArdenne.DirDivCentre@police.belgium.eu
(contact personnel et/ou direction avec la Division Centre de la zone de police).

Agents de quartier :
Madame Céline Body (jusqu'au 31/10)
GSM : 0470/860.482
celine.body@police.belgium.eu

Monsieur Damien Devillers
GSM : 0470/860.482
damien.devillers@police.belgium.eu

Nouveau responsable cellule Rendeux/Hotton :
Monsieur Jerôme Dropsy
GSM : 0471/736.473
jerome.dropsy@police.belgium.eu

Permanences
Les mardis de 8 à 12h

Sur rendez-vous du lundi au vendredi
de 8 à 12h au poste de Durbuy 086/21.93.40

Sur rendez-vous 7j/7 24h/24
au poste de Marche 084/31.03.11

réalisation : www.studioeventail.com

Editeur responsable : Monsieur Cédric LERUSSE, Bourgmestre, rue des Martyrs, 30 - 6987 Marcourt